

2019



00

Bases
statistiques
et généralités

Neuchâtel 2020

Rapport annuel 2019

Office fédéral de la statistique

Enrico



Une douzaine de caricatures de coucous réalisées par le cartooniste et statisticien Enrico illustrent les pages de la présente édition du rapport annuel. *«J'ai choisi l'idée du coucou essentiellement pour deux raisons: c'est un symbole caractéristique de la Suisse mais c'est aussi un symbole de la communication (le coucou suisse passe son temps à annoncer l'heure).»* Sans jugement de valeur et sans prétention!

Enrico Chavez est titulaire d'un doctorat en statistique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Depuis 2019, il exerce la fonction de Course Developer & Instructor à l'EPFL Extension School.

Table des matières

1 Éditorial

2 L'OFS et la statistique publique

Organisation

Chiffres clés de l'OFS

3 Stratégie de la statistique fédérale

4 Faits marquants 2019 sous l'angle du programme pluriannuel

Population

Éducation et sciences

Santé

Société

Mobilité et transports

Territoire, environnement et développement durable

Social

Économie et finances publiques

Registres

Services d'output

Fonctions support

5 Rétrospective

[Suisse](#)

La statistique suisse au niveau international

6 Perspectives pour 2020

7 Vue d'ensemble financière

Impressum



Home › **Éditorial**

01

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter, dans ce rapport annuel, une vue d'ensemble des activités que nous avons accomplies en 2019. Durant l'année écoulée, nous avons produit un grand nombre de publications dans les domaines thématiques les plus divers de l'économie et de la société. Nous remplissons ainsi notre mission: proposer aux autorités politiques, aux milieux économiques et à la société les informations statistiques nécessaires à la planification et au pilotage de leur action. Le chapitre 4 présente les faits marquants des différents domaines thématiques de l'année 2019.

Le Conseil fédéral veut rendre la gestion des données des pouvoirs publics plus simple et plus efficace par l'utilisation multiple des données. Le but est d'alléger au mieux la charge administrative des entreprises, des institutions et des particuliers. En septembre 2019, le Conseil fédéral a donc chargé l'OFS de créer, à l'aide de quatre projets pilotes, un système interopérable pour appliquer l'utilisation multiple des données disponibles dans l'administration tout en veillant à respecter la protection et la sécurité des données. Ce mandat représente une étape essentielle dans le développement de notre office.

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2016–2019 – calqué sur la durée d'une législature – arrivant à son terme, nous avons finalisé sa nouvelle version 2020–2023 que le Conseil fédéral a adoptée en janvier 2020. Son élaboration est pour nous l'occasion de dialoguer de manière plus intense avec les utilisateurs de nos données. Les défis que pose la transformation numérique, à l'exemple du mandat évoqué ci-dessus, ainsi que le développement du contenu de la

statistique fédérale sont les piliers du programme pluriannuel 2020–2023. Le contenu de ce PPA et son orientation sont présentés au chapitre 3.

Au nom du conseil de direction de l'OFS, je vous invite à découvrir le rapport annuel 2019 dans un nouveau format en ligne. Cette approche online-first permet non seulement de réaliser des économies mais donne aussi un accès mobile à l'information.

Bonne lecture!

Neuchâtel, avril 2020



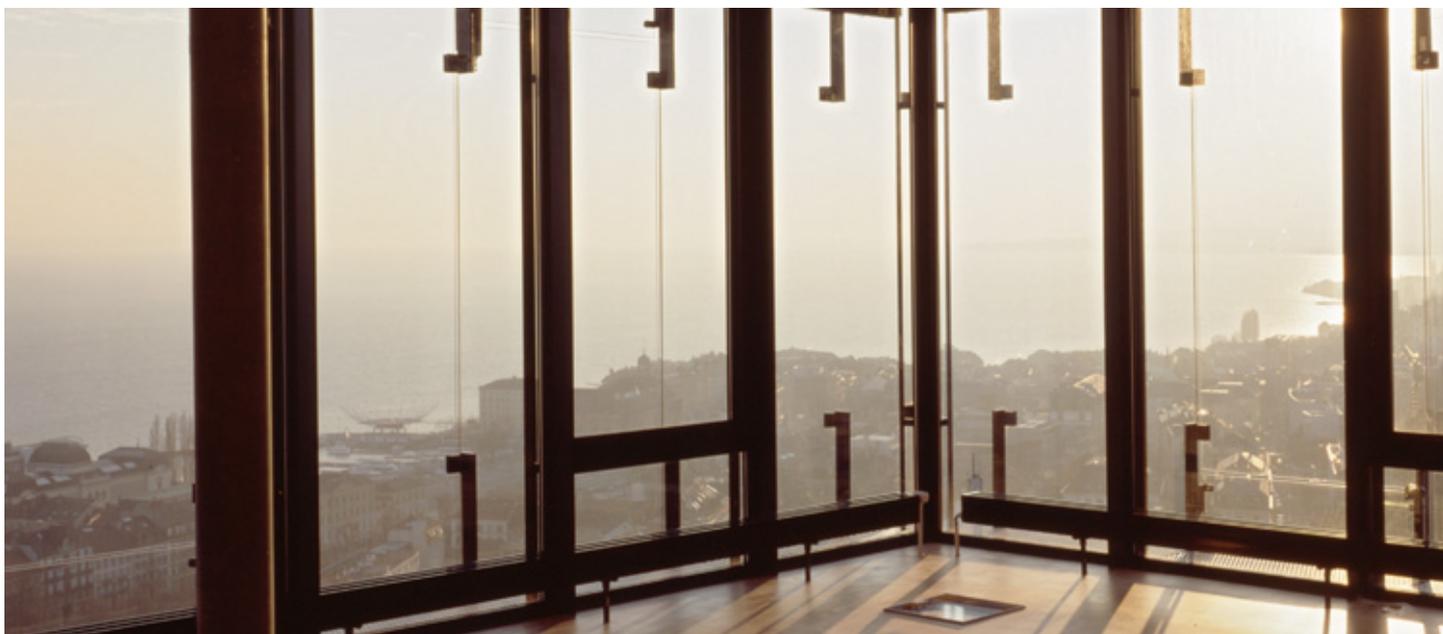
Georges-Simon Ulrich
Directeur de l'Office fédéral de la statistique

Le conseil de direction lors de la traditionnelle assemblée générale de l'office qui s'est déroulée le 12 décembre 2019 à Neuchâtel, avec l'ensemble du personnel

De gauche à droite:

Bertrand Loison, vice-directeur;
Markus Schwyn, vice-directeur;
Georges-Simon Ulrich, directeur;
Marc Gindraux, vice-directeur;
Livio Lugano, vice-directeur;
Marco D'Angelo, vice-directeur;
Nassima Mehira, cheffe de division et
Ruth Meier, directrice suppléante.





Home › L'OFS et la statistique publique

02

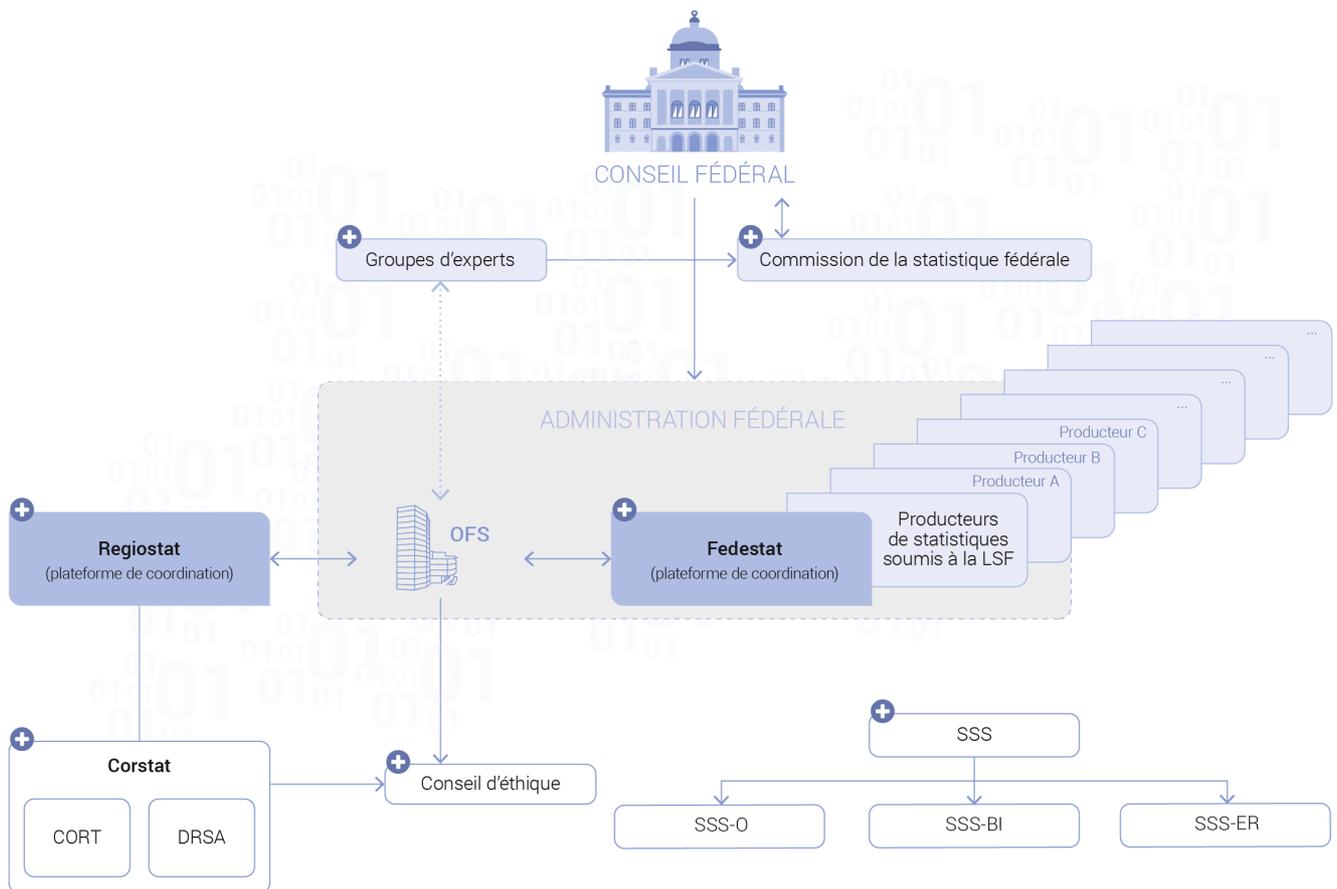
L'OFS et la statistique publique

Organisation

Système de la statistique publique

Une quarantaine de services fédéraux et autres organes et institutions soumis à la loi sur la statistique fédérale (LSF – **RS 431.01**) – comme la Banque nationale suisse et l'Union suisse des paysans – produisent des informations statistiques importantes. La majorité des cantons et quelques grandes villes disposent en outre de leur propre service de statistique régional.

Étant donné la structure décentralisée de ce système, la coordination revêt une importance particulière. Cette coordination est assurée par l'OFS, en tant que centre de compétence de la statistique publique au niveau fédéral. L'OFS dirige et soutient les organes concernés.

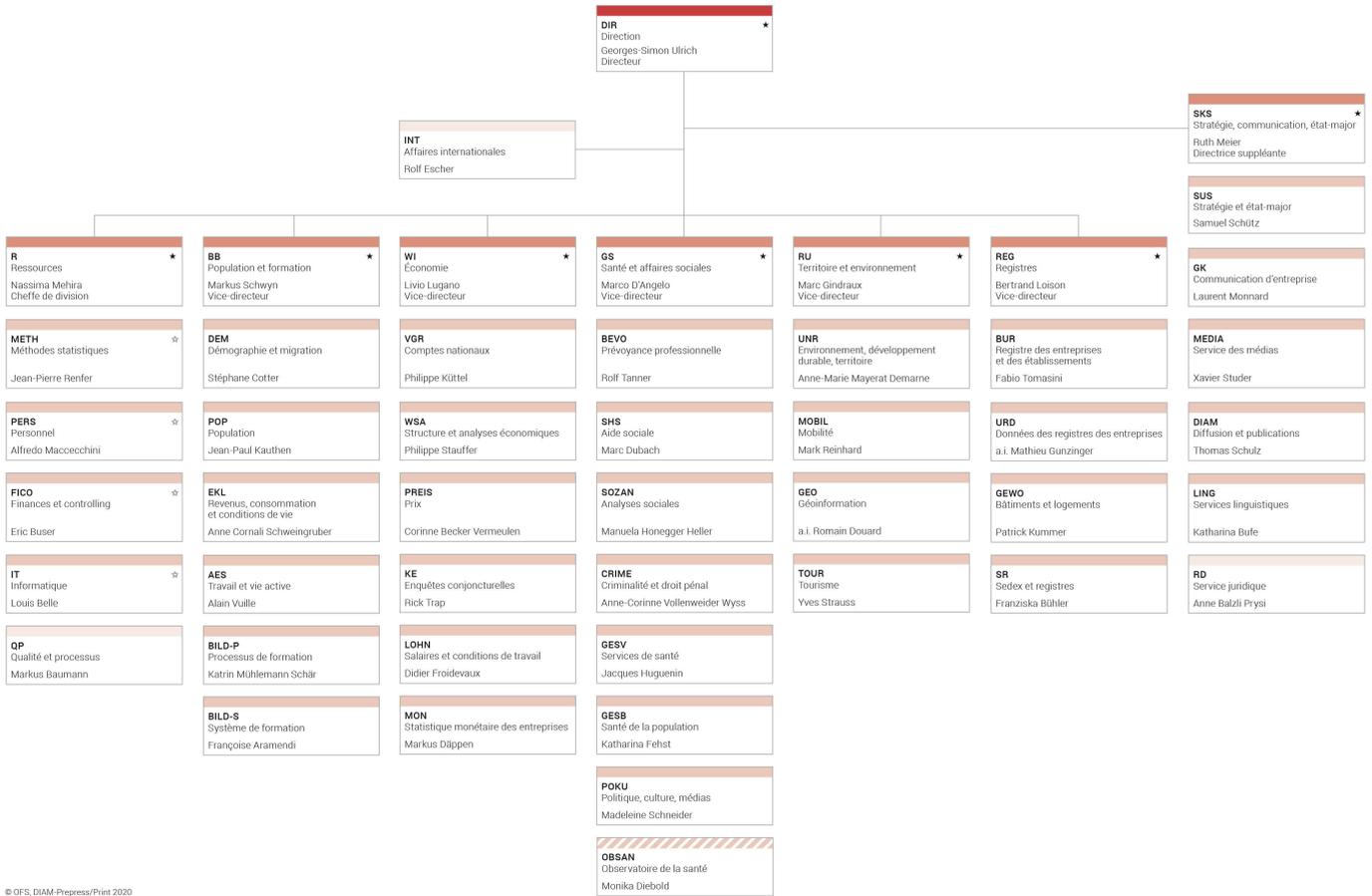


Chiffres clés de l'OFS

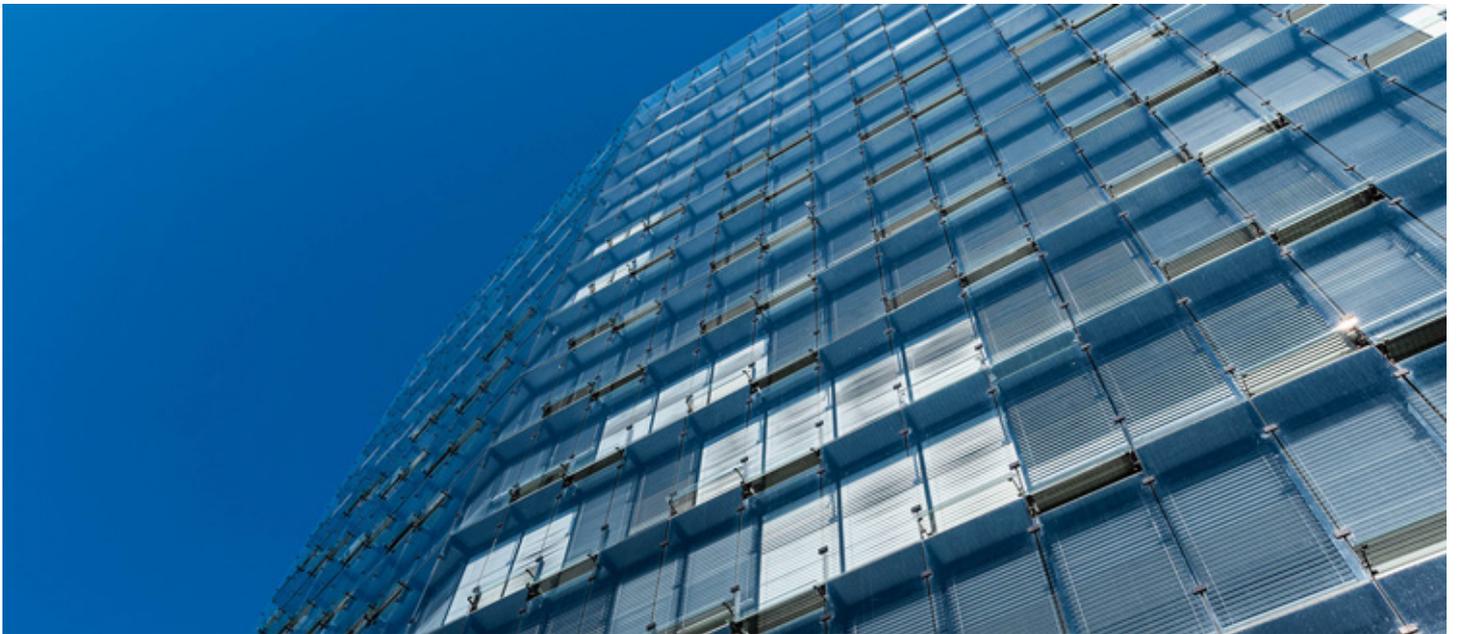
Au 31 décembre 2019, l'Office fédéral de la statistique comptait 696 emplois équivalents plein temps occupés par 830 collaboratrices et collaborateurs permanents ainsi que 44 personnes en formation (apprentis et stagiaires). Les femmes représentaient 51% du personnel et les francophones 56%. Environ 71% du personnel permanent étaient titulaires d'un diplôme d'une haute école. Le budget annuel de l'office s'élevait à un peu moins de 170 millions de francs.

Organigramme OFS

Valable dès: 1^{er} avril 2020



2 L'OFSS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE



Home › **Stratégie de la statistique fédérale**

03

Stratégie de la statistique fédérale

L'élaboration du programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2020–2023, adopté par le Conseil fédéral le 29 janvier 2020, a été au centre du développement stratégique en 2019. Le PPA 2020–2023 mise sur l'utilisation ciblée des chances qu'offre la transformation numérique pour développer la production statistique ainsi que les informations et prestations qui en découlent. L'objectif premier consiste à développer le système de la statistique fédérale et ses processus de manière à axer encore plus efficacement les informations et prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs.

La mise en œuvre des décisions du Conseil fédéral concernant l'utilisation multiple des données est au centre du PPA et aussi le premier objectif stratégique. L'utilisation prioritaire des données existantes – définie dans la loi sur la statistique fédérale – doit être appliquée de manière plus conséquente, et la charge administrative – générée par la collecte des données sur les entreprises, les particuliers et les institutions – encore réduite. L'utilisation multiple de données existantes implique un échange de données entre administrations et, partant, une interopérabilité des systèmes en place dans ces dernières. Les systèmes indépendants et parfois hétérogènes doivent en effet pouvoir fonctionner entre eux, si possible sans accroc, afin d'assurer un échange efficient des informations. La compréhension commune requise en matière de données sera obtenue par la structuration et la standardisation des données ainsi que par la transparence des processus. Avec les instruments adéquats, ces informations seront consultées et utilisées par tous les services participants. La mise en œuvre se fera dans le cadre de projets réalisés dans certains domaines thématiques. Les expériences recueillies seront ensuite prises en compte pour élaborer des bases et outils adéquats (aux niveaux technique, légal, organisationnel et de la coordination), qui pourront alors être utilisés dans d'autres domaines thématiques, à d'autres niveaux et par d'autres acteurs de la Confédération.

Le deuxième objectif concerne la production durable d'informations statistiques fiables et élaborées selon des méthodes scientifiques. Le rôle de la statistique publique comme cadre de référence pour la formation de l'opinion publique et pour la planification et le pilotage d'importants domaines de l'action politique s'en trouvera encore renforcé. Les exigences des utilisateurs vis-à-vis de la forme à donner à la communication d'informations statistiques sont devenues plus larges et plus différenciées. L'OFS accorde donc une grande priorité au développement d'instruments permettant de proposer des informations statistiques rapidement disponibles, simples et claires, diffusées par les canaux les plus variés.

Le troisième objectif stratégique porte sur le développement des processus de production statistique et des innovations qu'il implique. Pour ce faire, il faudra disposer des compétences requises pour réaliser le deuxième objectif stratégique. L'accent doit porter sur la flexibilisation de la production qui, en période de ressources réduites, dotera la statistique fédérale de la marge de manœuvre et des mécanismes d'adaptation nécessaires pour réagir à des besoins qui ne cessent d'évoluer.

Le quatrième objectif traite des conditions cadres à créer pour assurer une mise en œuvre efficace des trois premiers objectifs.

GESTION NATIONALE DES DONNÉES (NaDB)

Le Conseil fédéral veut rendre la gestion des données des pouvoirs publics plus simple et plus efficace par leur utilisation multiple. À cette fin, il a défini, lors de sa séance du 27 septembre 2019, plusieurs projets pilotes qui seront réalisés à l'Office fédéral de la statistique. Les travaux serviront de base pour appliquer le principe once-only. Tous les départements fédéraux, tous les domaines du système statistique suisse, les représentants des cantons, les partenaires sociaux et d'autres organisations et associations privées sont impliqués dans ce programme. La responsabilité du déploiement du programme NaDB échoit principalement à l'OFS.



Home › **Faits marquants 2019 sous l'angle du programme pluriannuel**

04

Faits marquants 2019

sous l'angle du programme pluriannuel

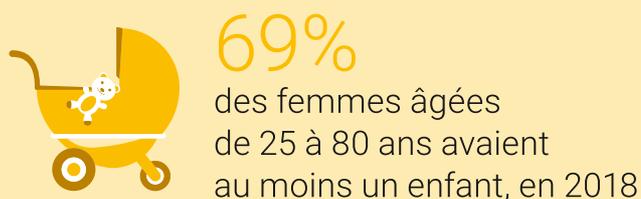
Au cours de la dernière législature, le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) a servi d'instrument de conduite stratégique et de planification à long terme. Il a ainsi permis de coordonner les activités menées dans le cadre de la statistique publique suisse. De plus, la définition de domaines stratégiques, destinés à mieux cibler l'évolution des informations statistiques, et le dialogue qu'elle a engendré et intensifié avec les utilisateurs et les partenaires de la statistique publique ont encore renforcé l'utilité du PPA.

Si l'on considère les trois objectifs stratégiques définis dans le programme pluriannuel 2016-2019, on peut constater que tous trois ont pu être réalisés. Il en va de même des priorités définies dans les différents domaines stratégiques.

- Population
- Éducation et sciences
- Santé
- Société
- Mobilité et transports
- Territoire, environnement et développement durable
- Social
- Économie et finances publiques
- Registres
- Services d'output
- Fonctions support

POPULATION

CHIFFRES CLÉS



Home › Faits marquants 2019 › **Population**

04

Population



Des informations actuelles et objectives sur la population grâce à un système moderne de statistiques sur les personnes et les ménages

Les enquêtes sur les personnes et les ménages sont harmonisées de manière idéale à l'aide des informations disponibles dans les registres. Le développement de ces enquêtes passe par une élaboration permanente de nouvelles méthodes, une exploitation de nouvelles sources de données et une intégration de nouveaux moyens de communication.

Les premiers résultats de l'enquête sur les familles et les générations (EFG), réalisée au cours de l'année 2018, ont été exploités et diffusés. Cette enquête fournit, entre autres, des informations sur les structures familiales, sur la répartition des tâches domestiques, sur la conciliation vie familiale et vie professionnelle, sur les relations entre les générations et sur le rôle des crèches et des

grands-parents dans la garde des enfants. Ces informations statistiques servent de base à l'observation des changements et à des analyses approfondies. Elles contribuent notamment à orienter la politique familiale et la politique des générations en Suisse.

L'enquête sur les langues, les religions et la culture (ELRC) a été réalisée au cours de l'année 2019 et ses premiers résultats seront publiés à la fin 2020. Ils fourniront des informations sur les pratiques linguistiques, religieuses ou spirituelles, et culturelles des personnes vivant en Suisse. Ces informations contribuent notamment à orienter la politique du plurilinguisme, la politique d'intégration et la politique culturelle en Suisse.

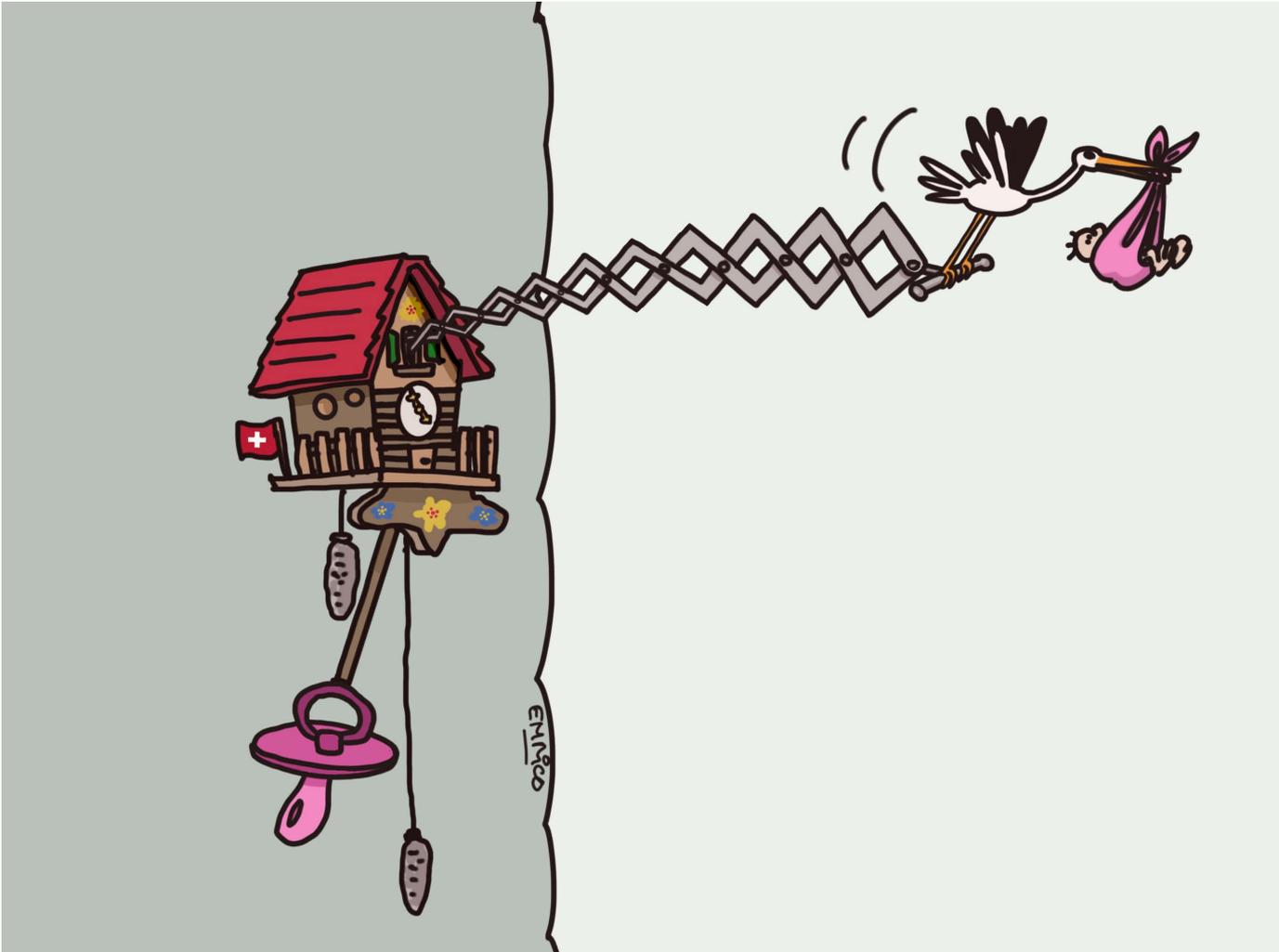
En 2019, l'OFS a réalisé diverses analyses sur les conditions de logement de la population. La statistique sur la propriété des logements en location a été consolidée par l'utilisation de nouvelles sources de données et elle sera étendue progressivement à l'ensemble des bâtiments et des logements en recourant à des données des registres fonciers.

Au niveau de la collaboration internationale, l'adoption de l'annexe A révisée de l'accord bilatéral sur la statistique en décembre 2019 a permis d'inclure, entre autres, les règlements sur la démo-graphie et sur les recensements de la population. La cohérence et la comparabilité des statis-tiques entre la Suisse et l'Union européenne s'en trouvent renforcées.

Dans le domaine du travail et de la vie professionnelle, l'OFS prévoit de faire passer l'enquête suisse sur la population active (ESPA) d'une enquête purement téléphonique à une enquête en multimode (par internet ou par téléphone). L'année 2019 a permis de terminer et d'exploiter les enquêtes pilotes mises en place pour tester ce changement de méthode fondamental. Ces pilotes ont démontré la faisabilité de la modernisation de l'ESPA: la part des interviews réalisées par internet et les taux de réponse se sont montrés particulièrement satisfaisants. La possibilité offerte aux personnes interrogées de répondre par smartphone, tablette ou ordinateur personnel a ren-contré un écho très positif. Tant le questionnaire révisé que l'infrastructure mise en place par l'OFS et l'institut de sondage mandaté ont fait leur preuve. Cette modernisation importante de l'ESPA pourra par conséquent être implémentée dès janvier 2021.

NOMENCLATURE SUISSE DES PROFESSIONS

La révision de la nomenclature suisse des professions (NSP) CH-ISCO-19 a été achevée en 2019. L'OFS a entamé ces travaux en juin 2018 et conduit et réalisé la révision avec l'appui du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Les associations professionnelles ont été impliquées dans la révision de la nomenclature des professions. Elles ont pu prendre position sur les propositions de l'OFS dans le cadre d'une consultation à large échelle. Les retours ont été nombreux et constructifs. La nouvelle CH-ISCO-19 a été publiée le 25 octobre 2019 en étroite coordination avec les services fédéraux concernés et les associations économiques.



4 POPULATION

ÉDUCATION ET SCIENCES

CHIFFRES CLÉS

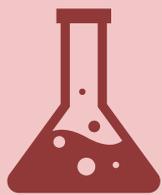


4,5%

des élèves bénéficiaient de mesures de pédagogie spécialisée renforcées, en 2017/2018

27 000

personnes ont achevé une formation professionnelle supérieure en 2018



22,6 mrds

de francs ont été consacrés aux activités de recherche et développement en 2019



84%

des titulaires d'un CFC en 2014 ont accédé dans les trois mois à un premier emploi



Home › Faits marquants 2019 › **Éducation et sciences**

04

Éducation et sciences



La Confédération, les cantons et les communes se partagent les compétences dans le domaine de la politique de la formation: un monitoring statistique fiable est ici essentiel

Dans le domaine de l'éducation et des sciences, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système d'éducation et sur les activités de recherche en Suisse. Le système a pu être élargi et amélioré grâce à l'introduction des statistiques sur la pédagogie spécialisée et sur la formation professionnelle supérieure.

Depuis 2004, les cantons ont l'obligation de favoriser l'intégration d'enfants handicapés dans l'école régulière. La statistique de la pédagogie spécialisée a été remodelée pour tenir compte de

la nouvelle situation et mettre à disposition les informations nécessaires au pilotage. Les premiers résultats à l'échelle suisse ont été publiés pour l'année scolaire 2017/18.

Dans le cadre du projet stratégique visant à renforcer la formation professionnelle supérieure (FPS), la Confédération a introduit un nouveau modèle de financement individuel ou basé sur les participants: depuis 2018, les personnes suivant les cours de préparation aux examens fédéraux sont directement soutenues financièrement et non plus indirectement via les entreprises. Les données nécessaires dans ce cadre sont relevées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en appliquant le principe once-only, puis utilisées par l'OFS pour la nouvelle statistique sur le financement de la FPS axé sur la personne. La première publication à ce sujet a été préparée en 2019. À l'aide d'une enquête complémentaire par échantillonnage menée auprès des personnes diplômées d'une FPS, l'OFS relève les informations manquantes et complémentaires qui sont nécessaires pour piloter le nouveau système et pour représenter la FPS. Les résultats de cette nouvelle enquête auprès des diplômés de la formation professionnelle supérieure ont été publiés pour la première fois en 2019 et portent sur les conditions de formation ainsi que sur la situation professionnelle un an après l'obtention du diplôme.

Les analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) couvrent progressivement tout le système de formation. Les données sur les parcours et les transitions des élèves et des étudiants sont pertinentes pour le pilotage de la politique de la formation en Suisse. Nous constatons une forte croissance de demandes de données et d'appariements, souvent très complexes, de la part de la recherche et des cantons.

Dans le domaine de la science et de la technologie (S-T), la périodicité bisannuelle de la statistique de recherche et développement (R-D) en Suisse a été réalisée pour la première fois en 2019, à l'occasion d'une conférence de presse présentant simultanément les résultats de tous les secteurs économiques (entreprises, état, hautes écoles, etc.).

Cette même année, le système d'indicateur S-T a été révisé pour améliorer la lisibilité de l'information disponible, principalement pour la statistique de R-D des entreprises, mais également de la statistique Femmes et science.

PROGRAMME FOR THE INTERNATIONAL ASSESSMENT OF ADULT COMPETENCIES (PIAAC)

L'appel d'offres OMC a pu être achevé en 2019. Les bases conceptuelles (questionnaires, taille des échantillons, traductions, etc.) ont été élaborées d'entente avec les organes internationaux et l'enquête pilote peut ainsi être réalisée comme prévu en 2020.



SANTÉ

CHIFFRES CLÉS



75%
Taux d'occupation
moyen des médecins
en 2017



816 fr.
Dépenses de santé
par personne en francs
par mois en 2017



40%
Part des médecins (EPT)
travaillant dans les soins
médicaux de base en 2017

Espérance de vie en 2018

♂ 81,7 ♀ 85,4

Home › Faits marquants 2019 › Santé

04

Santé



Services de santé

La couverture des relevés de données des fournisseurs de prestations a été étendue. Le relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires est passé en phase de production et il est ainsi prêt pour une utilisation de ses données à des fins administratives selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Les bases statistiques ont été consolidées dans le domaine des services de santé. Le relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS) a été réalisé pour la première fois intégralement, en considérant aussi l'utilisation des données à des fins administratives selon la LAMal pour l'année de données 2017. Les informations collectées portent sur l'organisation, l'infrastructure, le personnel et les finances des entreprises.

Selon ces données, la Suisse comptait 17 560 cabinets médicaux et centres ambulatoires en 2017. Plus de 20 000 médecins travaillaient sur les 17 860 sites, à un taux d'occupation moyen de 75%. Près de la moitié des médecins de 35 à 44 ans étaient actifs dans les soins médicaux de base. Trois quarts des médecins de moins de 45 ans géraient les anamnèses de leurs patients entièrement sous forme électronique.

Santé de la population

Les résultats de l'enquête suisse sur la santé (ESS) ont été publiés en 2019. Suite à l'audition de la Suisse devant le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, l'OFS a renforcé sa collaboration avec le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH).

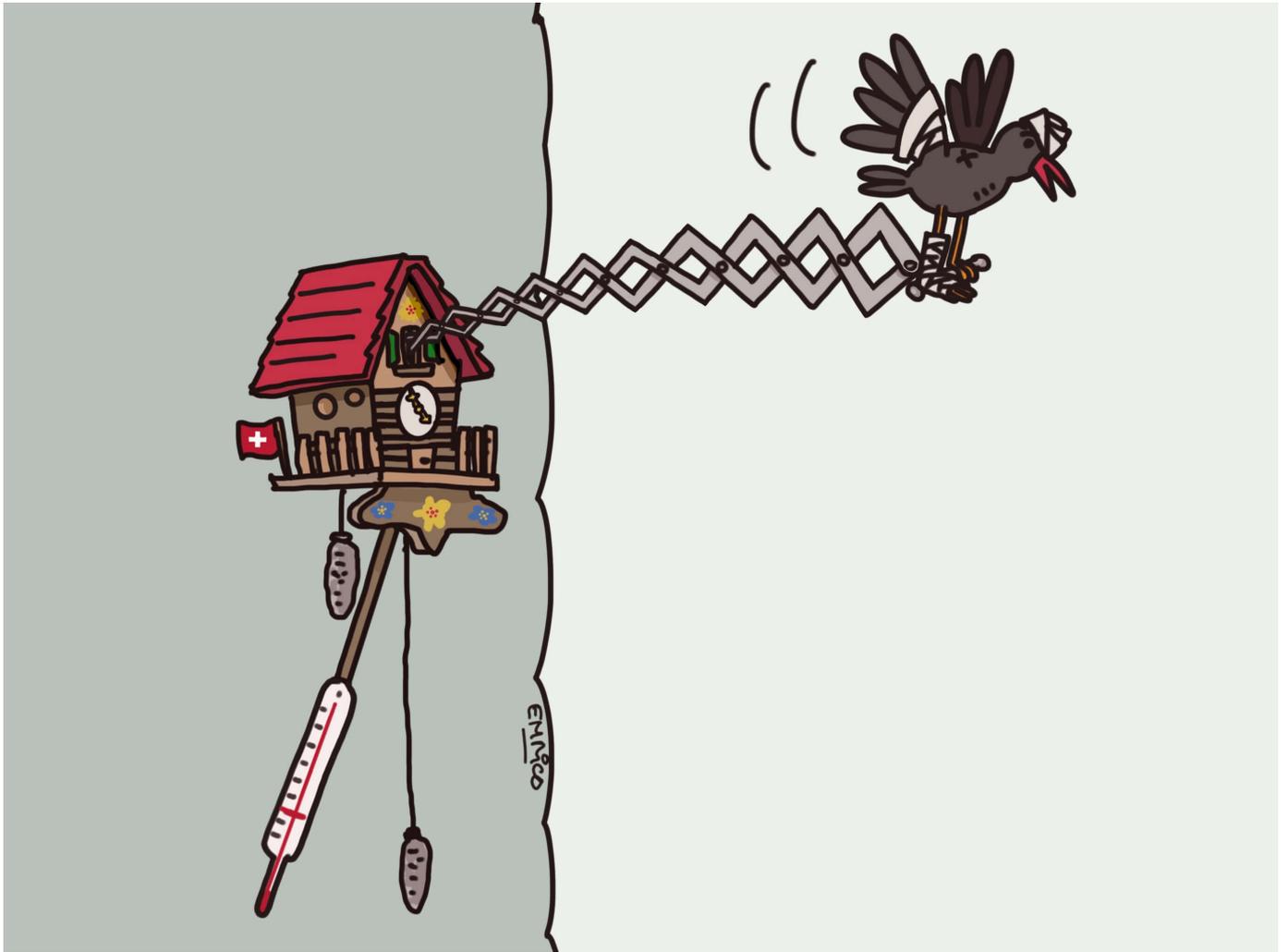
86 tableaux standards ainsi que quatre études d'approfondissement concernant les résultats de l'enquête suisse sur la santé ont été publiés en 2019. Ont été thématiques dans ce cadre les rapports entre le travail et la santé ainsi qu'entre l'activité physique et la santé, les changements observés dans la consommation d'alcool et les disparités sociales chez les personnes âgées.

Selon la sixième enquête suisse sur la santé, les risques psychosociaux au travail ont augmenté. Le stress au travail a le plus fortement augmenté. En 2017, 21% des actifs occupés se sentaient très souvent stressés.

Depuis 2002, on observe une tendance continue à une amélioration des habitudes de la population en matière d'activité physique: la part des personnes qui bougent suffisamment est passée de 62% en 2002 à 76% en 2017. Les divers groupes de population ne sont cependant pas physiquement actifs dans la même mesure. On constate de nettes disparités sociales notamment quant à la pratique du sport.

SERVICES DE SANTÉ STATIONNAIRES

Dans le cadre du programme de gestion nationale des données (NaDB) adopté par le Conseil fédéral en septembre 2019, neuf projets ont été définis à l'OFS. Parmi eux, le projet des services de santé stationnaires concerne le relevé et l'utilisation des données sur les patients recevant un traitement stationnaire dans les hôpitaux. L'objectif visé est d'appliquer systématiquement le principe once-only et l'utilisation multiple des données relevées par les institutions et organes de la statistique fédérale et de l'assurance-maladie prévus par la loi.



SOCIÉTÉ

CHIFFRES CLÉS



511

Listes électorales déposées et 4645 candidats dans les cantons à scrutin proportionnel, en 2019



42%

Part des femmes au Conseil national, en 2019



1702

Condamnations d'adultes assorties d'une expulsion du territoire, en 2018



107 085

Condamnations d'adultes en 2018

[Home](#) › [Faits marquants 2019](#) › **Société**

04

Société



Statistique politique: extension de l'offre numérique pour les élections et les votations

L'année 2019 a été marquée par de nouvelles offres numériques dans la statistique politique. L'application VoteInfo a réussi son baptême du feu lors de la votation du mois de février. Les élections au Conseil fédéral en automne dernier ont été l'occasion de lancer une série de produits statistiques modernes.

L'application VoteInfo comme amorce d'une impulsion de modernisation – des données lisibles par machine presque en temps réel

Ce projet commun de la Chancellerie fédérale, de l'office statistique du canton de Zurich et de l'Office fédéral de la statistique propose aux utilisateurs des explications préalables sur les objets soumis en votation ainsi que les résultats presque en temps réel le dimanche de la votation. Les résultats – au niveau des cantons, des districts et des communes – des votations fédérales et cantonales sont publiés en continu à partir de 12h00. En sus de l'application, les résultats sont publiés via un service web lisible par machine sur le portail **opendata.swiss**. Diverses entreprises des médias en font un grand usage pour produire leurs informations.

Année électorale 2019 – de nouvelles offres numériques

Les années d'élections fédérales sont des événements majeurs non seulement pour les partis et les candidats, mais aussi pour la statistique publique. Une année déjà avant les élections de 2019, l'OFS a posé un premier jalon important en mettant en ligne son site web des élections complètement remodelé. Le jour des élections, tous les résultats ont été publiés en continu sur **wahlen.admin.ch** sous forme de graphiques et tableaux interactifs faciles à utiliser. L'Atlas politique de la Suisse a proposé pour la première fois des cartes présentant la force des partis au niveau communal, permettant ainsi aux utilisateurs de visualiser le comportement des électeurs à l'échelle locale.

Pour ces élections, on a mis sur pied à court terme un procédé comparable au service web prévu pour les votations. Un atelier organisé à l'intention des journalistes de données a été l'occasion de présenter l'offre de l'OFS. Il a soulevé de captivantes discussions et fourni de précieuses contributions de la part des participants.

Statistique de l'expulsion des criminels étrangers, dans le cadre de la statistique des condamnations pénales des adultes (SUS)

En juin 2019, les résultats de la statistique sur l'expulsion des criminels étrangers – dans le cadre de la statistique des condamnations pénales des adultes SUS – ont été republiés et accompagnés d'un rapport méthodologique. Ce rapport, paru sous la forme d'une publication Actualités OFS, a validé la manière de procéder de l'OFS, tant sur la forme que sur le fond. Ces résultats sont le fruit d'un travail intensif avec les cantons en 2018 et 2019 et d'échanges au sein du groupe de coordination entre l'Office fédéral de la justice (OFJ), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'OFS.

En 2018, 1702 condamnations d'adultes ont été assorties d'une expulsion du territoire. Il s'agit dans la plupart des cas d'expulsions obligatoires visant les personnes condamnées pour l'une des infractions énumérées à l'article 66a, al. 1 CP. La plupart des étrangers condamnés à l'expulsion du territoire étaient des hommes et n'étaient pas titulaires du permis B ou C.

Pour une grande partie des infractions entraînant, en principe, une expulsion obligatoire, les données de la statistique des condamnations pénales permettent de calculer dans quel pourcentage l'expulsion obligatoire a effectivement été ordonnée. Pour l'ensemble des infractions considérées, le pourcentage était de 71% en 2018. Cela représente une légère hausse par rapport à l'année précédente: en 2017, le taux d'application de l'expulsion obligatoire était de 69%.

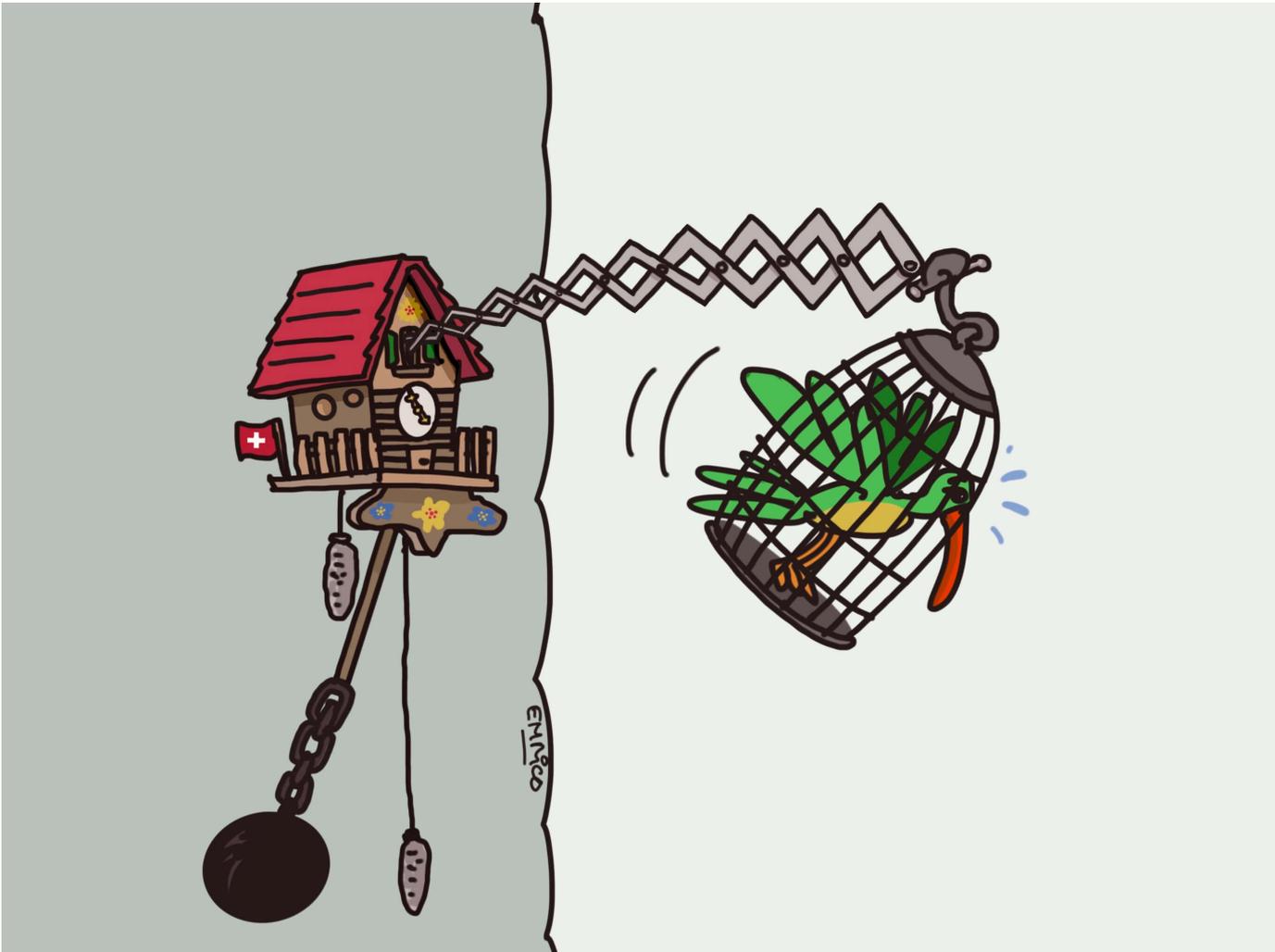
Nos calculs ne prennent pas en compte le vol avec effraction ni l'escroquerie simple dans le domaine des prestations sociales et des contributions de droit public. Le vol et l'escroquerie simple ne sont pas inscrits au casier judiciaire de manière suffisamment détaillée pour permettre d'identifier le vol avec effraction ou les formes particulières d'escroquerie visées à l'art. 66a CP.

Le casier judiciaire VOSTRA n'indique pas les raisons pour lesquelles il arrive que des tribunaux s'abstiennent d'ordonner l'expulsion. On ne peut donc rien dire, sur la base du casier judiciaire, de l'application de la clause de rigueur. Il existe en effet, outre la clause de rigueur, d'autres raisons possibles de renoncer à l'expulsion, par exemple si l'infraction a été commise en état de défense ou de nécessité excusable, ou si la personne provient d'un État partie à l'accord sur la libre circulation des personnes. Enfin, la non-expulsion peut être l'effet d'une simple omission involontaire.

Le taux d'application de l'expulsion obligatoire varie fortement selon les sanctions prononcées. Plus la durée de la peine privative de liberté augmente, plus la part des condamnations avec expulsion est élevée.

PROGRAMME DE MODERNISATION

Le programme de modernisation de l'ensemble des statistiques de la section Criminalité et droit pénal a été clôturé en 2018. Le dernier projet concernant l'harmonisation des statistiques de l'exécution des peines a été amorcé en 2019. Le développement de solutions permettant de simplifier et d'automatiser les processus de production débutera en 2020.



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CHIFFRES CLÉS



89,7 mrds fr.

Coût économique total des transports en 2015



26,1 mrds fr.

Dépenses des Suisses pour l'achat, l'exploitation et l'entretien de leurs voitures en 2015



4,7%

Augmentation du volume de marchandises transportées en 2018



37%

Part modale du rail dans le transport de marchandises, en 2018

Home › Faits marquants 2019 › **Mobilité et transports**

04

Mobilité et transports



Les coûts des transports s'élèvent à 11 000 francs par habitant

Les coûts des transports en Suisse ont augmenté de 4% entre 2010 et 2015 pour atteindre près de 90 milliards de francs. Le transport intérieur de marchandises par la route a connu en 2018 sa plus forte progression depuis 20 ans. La préparation des enquêtes sur le transport de personnes 2020 a été au cœur des travaux de développement.

Les coûts totaux des transports progressent

En 2015, les transports motorisés terrestres, aériens et par voie d'eau ont généré en Suisse un coût économique total de 89,7 milliards de francs, soit environ 11 000 francs par habitant. Les trois quarts des coûts sont imputables au transport de personnes, un quart au transport de marchandises. Les Suisses ont notamment dépensé 26,1 milliards de francs pour l'achat,

l'exploitation et l'entretien de leurs voitures. Cela représente en moyenne 46 centimes par véhicule-kilomètre parcouru en Suisse.

Les transports de marchandises ont généré en 2015 un coût total de 20,9 milliards de francs, 18,6 milliards pour la route et 2,2 milliards pour le rail. À noter que les coûts liés aux véhicules légers de transport de marchandises – principalement les véhicules de livraison – ont augmenté de 18% depuis 2010.

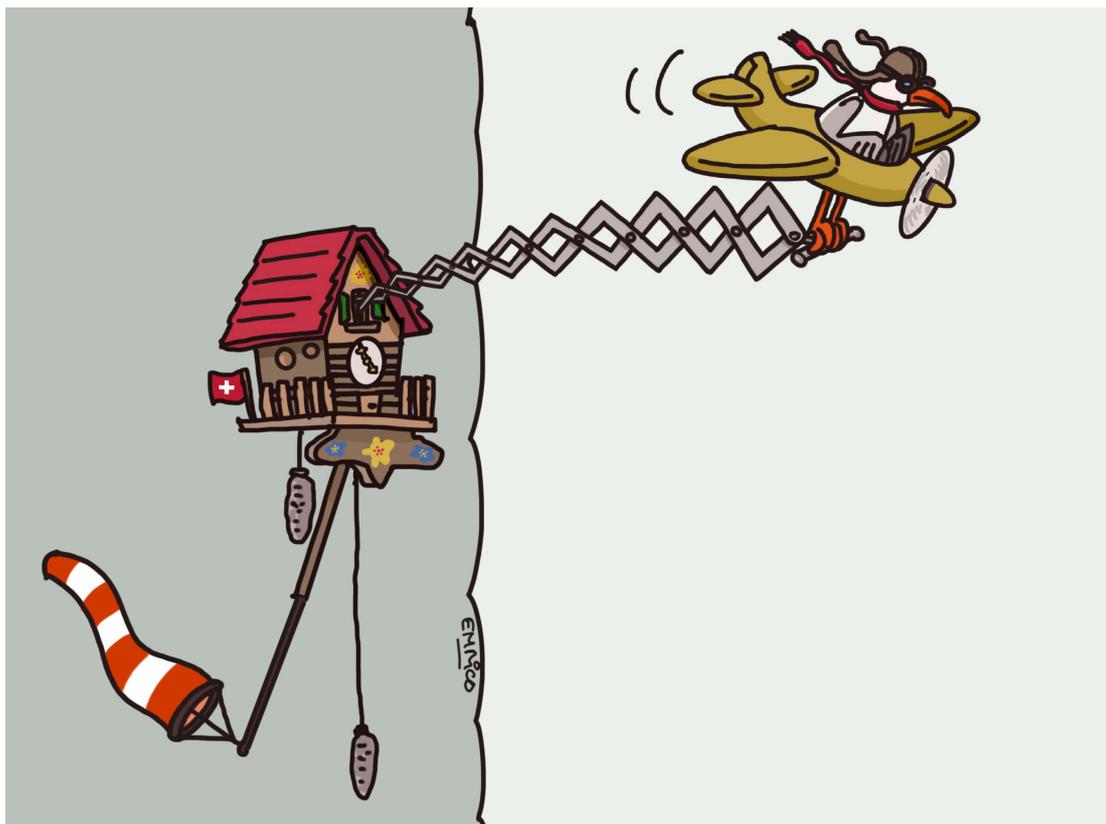
Le trafic routier intérieur poursuit sa croissance

Si les coûts ont augmenté, il en va de même pour le volume de marchandises transportées. En 2018, les prestations de transport sur route et sur rail se sont montées à 27,9 milliards de tonnes-kilomètres (une tonne-kilomètre correspond au transport d'une tonne sur un kilomètre). Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 2,1%. L'augmentation a été plus marquée dans le transport de marchandises sur route (+2,5%) que sur rail (+1,4%). La part du rail est restée stable à 37%, valeur élevée en comparaison internationale (18% pour les 28 pays de l'UE).

Le transport intérieur de marchandises par véhicules routiers lourds a de loin contribué le plus à la croissance des prestations de transport. Il a augmenté de 4,7% en 2018 par rapport à l'année précédente, réalisant sa plus forte progression depuis 20 ans.

Préparation d'enquêtes

L'année 2019 a également été marquée par la préparation des enquêtes quinquennales touchant au transport des personnes. Il s'agit d'une part du microrecensement mobilité et transport, et d'autre part du transport transalpin et transfrontalier de personnes. La collecte de données pourra ainsi se dérouler comme prévu tout au long de l'année 2020.



TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHIFFRES CLÉS



103

indicateurs pour le monitoring du développement durable en Suisse



150 000

équivalents plein temps dans le secteur environnemental en 2018



80%

des coûts publics de gestion des eaux usées étaient couverts par les recettes des redevances d'épuration en 2017

71%



de la superficie de la Suisse se situe en région de montagne

Home › Faits marquants 2019 › Territoire, environnement et développement durable

04

Territoire, environnement et développement durable



Des outils de pointe pour des informations qui répondent aux préoccupations d'aujourd'hui

Des informations fiables, sans biais et aussi actuelles que possible, sont indispensables pour nourrir les débats publics et fonder les décisions politiques, tout particulièrement concernant les préoccupations actuelles d'une large part de la population. Cela requiert des outils statistiques de pointe.

La Suisse découpée en 101 bassins d'emploi

À partir des déplacements des personnes actives de leur domicile à leur travail, l'OFS a délimité 101 bassins d'emploi, autant d'espaces où la majorité des personnes vivent et travaillent. Ils permettent de mieux comprendre l'évolution du territoire. À une autre échelle, les centres urbains drainent largement les travailleurs; ainsi, huit des plus grandes villes de Suisse totalisent un peu plus du quart (27%) des emplois alors que seuls 15% de la population y résident.

Le changement climatique sous la loupe statistique

Répartis en trois catégories, les indicateurs liés au climat offrent une vue d'ensemble claire et concise sur ce sujet. L'empreinte gaz à effet de serre s'élevait à 14 tonnes par habitant en 2017. 51% de la population suisse considère en 2019 que le réchauffement climatique est un phénomène très dangereux. En 2015, cette part était de 34%. Entre 2000 et 2018, le nombre d'emplois liés au climat a plus que quadruplé, pour atteindre 71 000 équivalents plein temps.

Monitoring du développement durable: un système pour plusieurs usages

Le système d'indicateurs pour le monitoring des objectifs de l'Agenda 2030, traduits dans le contexte suisse, a été complété pour tenir compte de trois thématiques importantes en Suisse et lacunaires dans cet Agenda. Presque 50% des indicateurs du système montrent une progression vers un chemin plus durable, alors que 17% vont dans le sens inverse. Les autres indicateurs n'évoluent pas ou pas encore significativement.

L'intelligence artificielle au service de l'observation du territoire

Dans le cadre de la révision méthodologique de la statistique de la superficie, un prototype informatique a été développé pour permettre de classer automatiquement des photos aériennes numériques au moyen de l'intelligence artificielle et du deep learning, et de vérifier et optimiser cette classification à l'aide d'autres bases de données. Le potentiel espéré de ces nouvelles méthodes a pu être confirmé par une réduction de l'interprétation visuelle des prises de vue aériennes. Il s'agit maintenant de l'exploiter également au stade de l'opérationnalisation.

Global Statistical Geospatial Framework (GSGF)

Les défis à relever dans la production, l'utilisation et la diffusion de données spatiales peuvent être maîtrisés avec un Global Statistical Geospatial Framework. Une première analyse montre que la production actuelle des données à l'OFS et l'étroite collaboration avec l'Office fédéral de topographie (swisstopo) ont permis de mettre largement en œuvre les trois premiers des cinq principes de la Global Statistical Geospatial Framework en Suisse. Des efforts supplémentaires doivent par contre être fournis dans les domaines de l'interopérabilité et des possibilités d'utilisation des données.



4 TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOCIAL

CHIFFRES CLÉS



9787 francs

Revenu disponible par mois en moyenne chez les couples avec enfant(s), de 2015 à 2017



20,8%

Part de la population ne pouvait pas faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans le mois, en 2017



18%

Part des femmes entrant dans le domaine de formation «ingénierie, industrie de transformation et construction», en 2018



5%

Part des enfants vivent avec un handicap, 1% d'entre eux sont fortement limités, en 2017

Home › Faits marquants 2019 › **Social**

04

Social



La protection sociale est très présente dans les débats politiques et de société; les statistiques de l'OFS en donnent une bonne vue d'ensemble

Dans le domaine social, la statistique fédérale fournit des données sur la situation financière et sociale des ménages, les revenus, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, la consommation, la fortune et la pauvreté, la prévoyance vieillesse, l'égalité entre hommes et femmes et les personnes en situation de handicap.

Le troisième rapport social statistique suisse a été publié en juillet 2019. L'OFS l'a publié pour la première fois en 2011 en réponse au postulat du conseiller national Stéphane Rossini (Postulat Rossini. 01.3788-Législature. «Rapport social») puis une deuxième fois en 2015.

Les indicateurs sélectionnés dans ce rapport doivent favoriser une meilleure compréhension des conditions dans lesquelles se réalisent et se développent les politiques sociales suisses. Ils sont basés sur des statistiques qui décrivent les principales évolutions économiques et sociodémographiques de la Suisse, les conditions de vie de la population, le système de sécurité sociale et les groupes à risque d'exclusion sociale.

Pour la nouvelle édition publiée en juillet 2019, les indicateurs présentés ont été repensés et réorganisés: on y trouve désormais des informations supplémentaires sur le logement, sur les risques pour la santé au travail, sur les relations sociales, sur la pauvreté avant et après transferts sociaux ou encore sur le cumul des désavantages dans différents domaines de l'existence. En complément au rapport, de nouvelles pages internet ont été créées.

Les résultats de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale, qui sont publiés depuis 2005, font état pour l'année 2018 d'un recul du taux d'aide sociale par rapport à 2017: il est passé de 3,3% à 3,2%. La conception de la statistique actuelle des bénéficiaires de l'aide sociale remonte à près de vingt ans. Or, les besoins des utilisateurs des données et les instruments techniques des fournisseurs de données ont changé depuis. En 2019, un état des lieux avalisé par la Confédération, les cantons, les villes et les communes a donc été lancé en vue de moderniser la statistique de l'aide sociale.

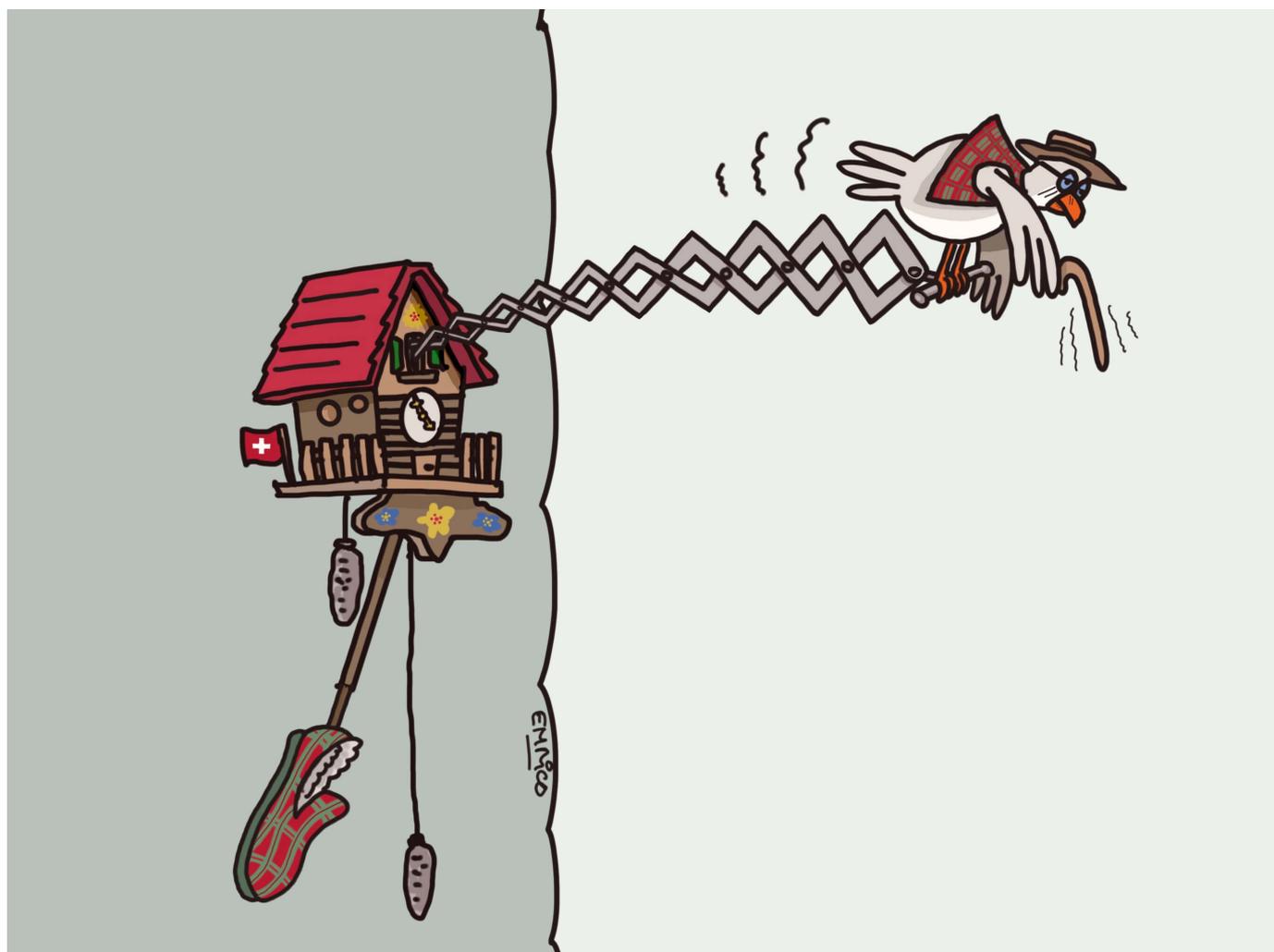
L'enquête sur le budget des ménages, réalisée annuellement depuis 2000, a pour objectif de fournir des informations détaillées sur les dépenses, les revenus et l'épargne des ménages en Suisse. En 2019, d'importantes optimisations ont été apportées au système de saisie sur le terrain et les résultats groupés des années 2015 à 2017 ont été publiés. Ces résultats ont permis de montrer que la situation économique des ménages dépend fortement de leur type et de leur revenu. L'enquête sur les revenus et les conditions de vie, réalisée annuellement depuis 2007, a pour objectif de fournir des indicateurs comparables sur le plan européen dans le domaine de l'inégalité de revenus, de la pauvreté, des privations matérielles et du bien-être subjectif. En 2019, les résultats de l'année 2017 ont montré que la pauvreté touchait 8,2% de la population et que 20,8% de la population n'était pas en mesure de faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois.

En 2019, l'OFS a publié la 5^e édition de la brochure «Vers l'égalité entre femmes et hommes». Les informations statistiques qu'elle contient servent à évaluer le degré de réalisation du mandat constitutionnel sur l'égalité entre les sexes. En outre, l'OFS s'engage au niveau international pour assurer des échanges de vue et le développement des statistiques consacrées aux questions de l'égalité entre les sexes. Dans ce cadre, il a organisé le Workshop et la Work Session on Gender Statistics de la CEE-ONU au mois de mai à Neuchâtel. Cette manifestation a été suivie par quelque cent experts de divers offices statistiques nationaux et d'organisations internationales. En lien avec le monitoring de la nouvelle politique nationale du handicap et de plusieurs conventions de l'ONU relatives aux droits humains, la collaboration entre l'OFS et le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a été renforcée. De même, une publication sur les enfants et le handicap répondant à une recommandation du Comité des droits de l'enfant (ONU) est parue en fin d'année.

PROJET DE DONNÉES FISCALES

En étroite collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), une base de données a été créée pour l'analyse de la situation économique des personnes en âge d'activité et à l'âge de la retraite. Cette base contient les données fiscales de onze cantons (AG, BE, BL, BS, GE, LU, NE, NW, SG, TI, VS / 2011–2015) qui ont été complétées avec des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), de la Centrale de compensation (CdC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Cette base de données a été créée pour les projets de recherche de l'OFAS mais peut également être utilisée pour des projets de recherche de tiers. Grâce aux informations concernant les structures familiales et la composition des ménages, cette base de données permet, par exemple, d'analyser la mobilité intergénérationnelle ou la situation des couples vivant en concubinage.

Dans le cadre du programme de gestion nationale des données NaDB, un projet de livraison régulière et intégrale des données fiscales cantonales viendra compléter cette base de données au niveau national. Le projet a été initié en étroite collaboration avec l'Administration fédérale des contributions (AFC). Son but est de permettre le développement de l'offre statistique tant au niveau de l'OFS que de l'AFC, des statistiques cantonales ou de la recherche.



ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

CHIFFRES CLÉS



>1 mio

Personnes travaillant dans des groupes d'entreprises multinationales en Suisse, en 2018



2,8%

Augmentation du PIB en 2018. Une économie suisse forte



5,2 mios

Mètres cubes récoltés en conséquence du bostryche, de la sécheresse et des tempêtes, en 2018



9 ans

L'emploi total est en hausse depuis plus de 9 ans, en 2019

Home > Faits marquants 2019 > **Économie et finances publiques**

04

Économie et finances publiques



Informations statistiques: courantes pour les unes, nouvelles pour les autres

En 2019 comme auparavant, nous avons mis des informations statistiques sur la conjoncture et la structure de l'économie suisse à la disposition de nos utilisateurs dans les milieux politiques, économiques et scientifiques. L'OFS a en outre complété son offre de base par de nouvelles informations sur les groupes d'entreprises multinationaux.

Il en ressort que l'économie suisse reste en bonne santé malgré un environnement complexe.

Évolutions de prix contrastées en 2019; la Suisse reste un des pays les plus chers d'Europe

Les prix à la consommation et les prix de la construction sont restés dans l'ensemble relativement stables en 2019 (respectivement +0,4% et +0,6%) alors que les prix à la production et à l'importa-tion ont baissé (-1,4%), entraînés surtout par les produits pétroliers et la cherté du franc. La Suisse reste un pays cher, surtout dans le domaine des services et pour les produits agricoles.

Résultats le plus souvent positifs dans les différents secteurs

L'agriculture biologique poursuit son essor en 2018. Elle a progressé globalement de 15% dans l'ensemble des cantons et des domaines de l'agriculture. Cette hausse correspond à 161 000 hectares de la surface agricole utile.

La forte dynamique des industries manufacturières s'est maintenue en 2019. Les chiffres de production ont été le plus souvent positifs au cours des quatre trimestres de 2019.

En revanche, le commerce suisse de détail a réalisé des chiffres d'affaires majoritairement en re-trait lors du premier semestre. La situation s'est un peu améliorée au deuxième semestre. Le secteur du tourisme suisse a enregistré une nouvelle année positive en 2018. Les recettes ont augmenté pour la troisième année consécutive.

L'emploi total évolue de manière réjouissante avec une hausse continue depuis plus de neuf ans.

Et où en sont les salaires?

Les partenaires sociaux signataires des principales conventions collectives de travail (CCT) de Suisse ont convenu pour 2019 d'une augmentation nominale des salaires effectifs de 1,1% et de 0,8% des salaires minimaux. Les salaires effectifs ont progressé de 0,5% à titre collectif et de 0,6% à titre individuel. En 2018, les salaires avaient connu une hausse de 0,5%. Mais comme le renché-rissement annuel moyen avait atteint 0,9%, le pouvoir d'achat des salaires s'est réduit de 0,4%.

Les PME forment l'épine dorsale de l'économie suisse

Le tissu économique suisse est principalement composé de petites et moyennes entreprises (PME), qui apportent une contribution importante en termes de créativité, de croissance ou encore de création d'emplois et de valeur ajoutée. L'OFS a sorti une publication sur la **structure des PME suisses 2017** (ISBN 978-3-303-06333-0).

En 2017, 555 626 entreprises exerçaient une activité économique en Suisse. 39 303 d'entre elles (7,1% de toutes les entreprises) ont été créées la même année. En revanche, le nombre d'ouvertures de procédures de faillites à l'encontre de sociétés ou de personnes a atteint un nouveau record en 2018.

Nouvelles informations statistiques sur les groupes d'entreprises multinationaux

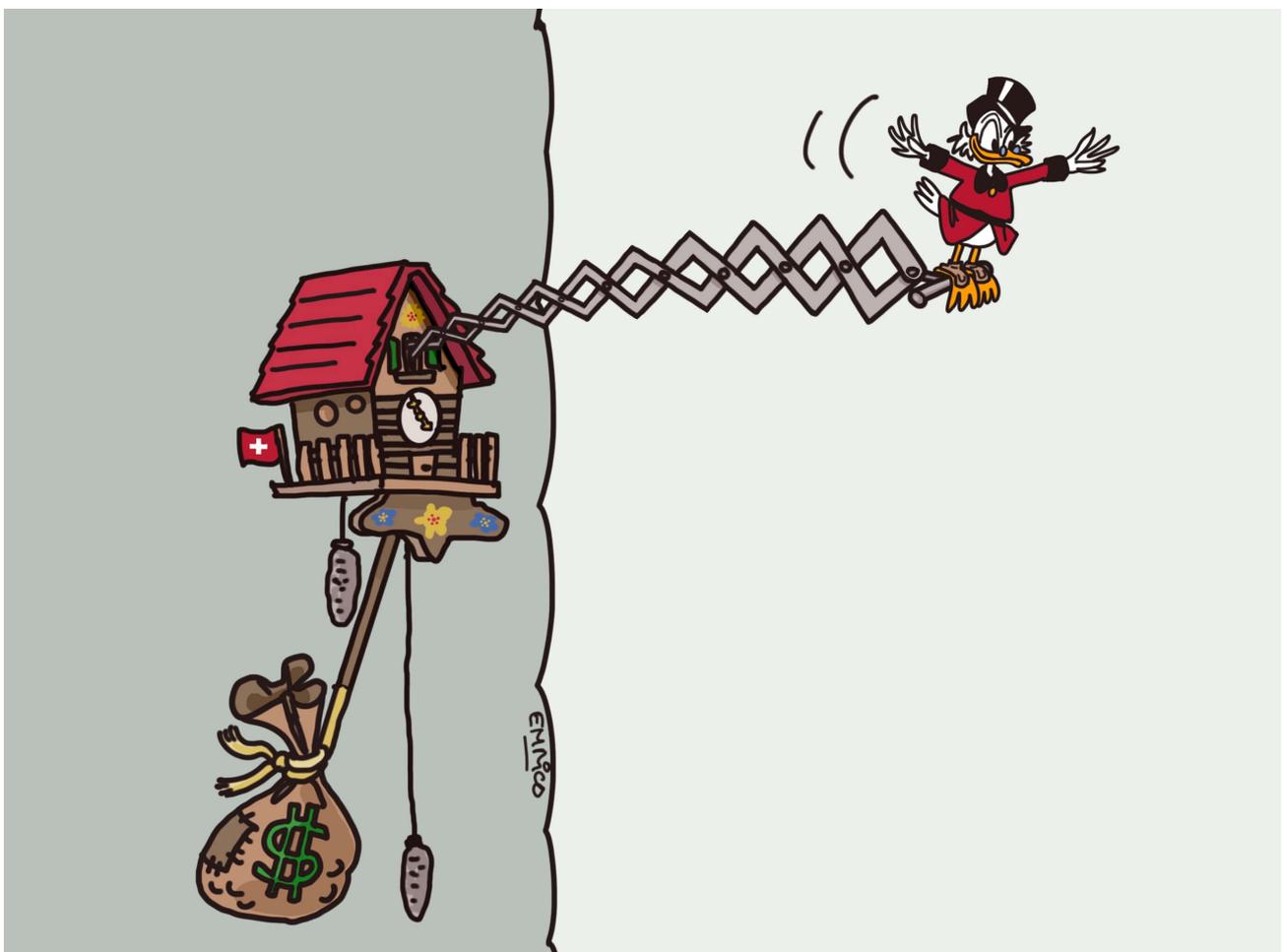
À fin 2018, 28 622 entreprises faisaient partie d'un groupe d'entreprises multinational. Elles employaient quelque 1,4 million de personnes, ce qui représente un peu plus d'un quart de l'emploi total. En 2018, plus de la moitié des emplois des groupes multinationaux étrangers se concentraient dans des groupes allemands (24,7%), américains (18,4%) ou français (14,5%).

STATISTIQUES DES SALAIRES

Les statistiques des salaires fournissent des informations détaillées sur le niveau et la répartition des salaires en Suisse. Elles sont utilisées comme valeurs de référence dans divers domaines du partenariat social (organisations patronales, syndicats), par exemple pour définir les salaires minimaux dans les conventions collectives de travail ou pour alimenter le monitoring des salaires dans le cadre de la libre circulation des personnes. L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est réalisée tous les deux ans auprès de 50 000 entreprises. Des variables essentielles nécessaires pour établir les statistiques salariales font actuellement défaut dans les données des registres, par exemple la durée individuelle de travail ou la répartition des différentes composantes du salaire. Il convient de développer des scénarios prévoyant le relevé de variables supplémentaires dans les registres et d'autres sources (AVS, certificats de salaire, etc.).

Données fiscales des personnes morales

La gestion nationale des données de la Confédération doit être améliorée et développée au sens du principe once-only. L'intégration de données fiscales à des fins statistiques a été reconnue comme nécessaire dans plusieurs domaines. Cette utilisation multiple des données vise à alléger davantage la charge d'enquête des entreprises et à éviter une charge supplémentaire dans le futur. Une analyse approfondie de ces données fiscales doit mettre en lumière le potentiel effectif pour la statistique publique.



REGISTRES

CHIFFRES CLÉS



22 568 909

Messages sedex
ont été envoyés en 2019



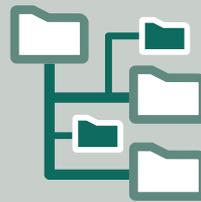
90%

État d'avancement
de la validation des rues,
à la fin 2019



39%

Pourcentage de bâtiments
sans usage d'habitation repris
dans le RegBL, à la fin 2019



6966

Nombre de participants
sedex vérifiés et certifiés,
à fin 2019

Home › Faits marquants 2019 › Registres

04

Registres



Service national d'adresses (SNA)

Il n'est pour l'heure pas possible pour les autorités de savoir, à l'échelle nationale, où une personne est ou était annoncée à une certaine période, ni d'obtenir son adresse auprès d'un service central. Il en résulte des problèmes et des difficultés pour maints processus administratifs. La loi sur le SNA crée les bases légales d'un service national d'adresses dont la mise en place incombe à l'Of-fice fédéral de la statistique. Ce service sera accessible aux communes, aux cantons et à l'administration fédérale ainsi qu'aux tiers habilités, tels que les caisses maladie par exemple, qui pourront ainsi consulter les adresses de domicile (anciennes et actuelles) des habitants de la Suisse. Il permettra de simplifier les processus administratifs et de gagner en efficacité dans l'accomplissement des tâches publiques.

Par décision du 14 août 2019, le Conseil fédéral a confié à l'OFS la responsabilité du projet SNA. La procédure de consultation concernant l'avant-projet de la loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (Loi sur le service des adresses, LSAdr) a duré du 16 août 2019 au 22 novembre 2019. Soumettre le rapport sur les résultats de la consultation au Conseil fédéral fait partie des objectifs du Département fédéral de l'intérieur (DFI) pour 2020. Le message y relatif sera rédigé d'ici au 2^e semestre de 2021. Le feu vert pour la réalisation du service dépendra des débats parlementaires. Il devrait être donné à l'automne 2021, pour autant que le bien-fondé du projet ne soit pas contesté. Selon la planification actuelle, le projet devrait être mené à bien d'ici à la fin de 2023. Le projet de service national d'adresses fait partie du plan d'action de la stratégie Suisse numérique et compte parmi les mesures définies pour la mise en œuvre de la stratégie e-Government Suisse. Il a été intégré au programme pluriannuel 2020–2023 de l'Office fédéral de la statistique et attribué au domaine thématique Registres.

La version sedex V6 du serveur et du client

La nouvelle version sedex V6 propose de nombreuses nouveautés intéressantes et représente une étape supplémentaire dans le développement de l'échange sécurisé des données. Des améliorations conformes aux souhaits des clients ont été apportées sur le plan de la sécurité et un niveau de sécurité plus élevé a été défini pour le protocole de cryptage.

Après d'amples tests réalisés à l'OFIT et à l'OFS, le serveur sedex V6 a été mis en fonction le 30 novembre 2019. La nouvelle version du serveur apporte des améliorations importantes au niveau de l'exploitation et du support de sedex. Ainsi, l'administration des services web a été centralisée et il est désormais possible de mieux répondre aux besoins des clients lors des premières installations. De plus, diverses améliorations ont été réalisées pour le déroulement et l'automatisation du traitement des cas par le support sedex. Le serveur V6 représentait une condition pour l'introduction du nouveau sedex-Client V6, en cours depuis mi-décembre 2019. Le nouveau Client propose maintenant un cryptage inhouse supplémentaire à l'aide de https et l'application spécialisée peut s'authentifier auprès du sedex-Client. Ces nouvelles possibilités sont conformes aux directives les plus actuelles de l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) quant aux données personnelles et aux données sensibles. La configuration du sedex-Client a été fondamentalement revue et simplifiée.

Relevé des données des registres fonciers pour la statistique

L'Office fédéral de la statistique va dès 2020 relever les données des registres fonciers, afin de produire à l'avenir deux nouveaux résultats statistiques, soit l'indice de prix de l'immobilier et la typologie des propriétaires, selon le mandat du Conseil fédéral.

L'OFS a mis en place, durant l'année 2019, un outil informatique permettant la réalisation de ce relevé dès janvier 2020. Le système proposé s'appuie sur la solution existante d'archivage à long terme, mise à disposition par la Confédération pour les registres fonciers (RF) cantonaux. Ce système a été étendu avec une fonctionnalité supplémentaire permettant la transmission des données pour la statistique et s'appuyant sur le même jeu de données de base. Le système mis à disposition extrait automatiquement les informations pertinentes pour la statistique et les valide.

Il n'y a donc eu aucune adaptation à entreprendre sur le système de gestion du registre foncier et, par conséquent, aucun investissement de la part des partenaires n'a été nécessaire.

L'ensemble des coûts d'adaptation du système existant a été pris en charge par la Confédération. L'année 2019 aura été consacrée à la mise en place de cette solution et le deuxième trimestre à un test de livraison grandeur nature, avec la participation de tous les partenaires responsables des registres fonciers. Dès 2020, les registres fonciers cantonaux seront tenus de transmettre leurs données pour la préparation du traitement statistique avec pour priorité la typologie des propriétaires.

Mise en œuvre de la révision totale de l'ordonnance RegBL (ORegBL)

Avec l'introduction de la révision totale de l'ORegBL (RS 431.841), l'univers de base du RegBL doit être étendu à l'ensemble des bâtiments, indépendamment de leur usage, d'ici fin 2020.

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'OFS collabore avec les cantons, principalement les services de mensuration cadastrale. Dans chaque canton, un service responsable du projet d'extension du RegBL est défini. Ce service est en charge de la mise en œuvre au sein de son canton jusqu'à ce que les objectifs fixés soient établis. La planification de la mise en œuvre est définie selon les spécificités cantonales. En 2019, tous les cantons ont commencé les travaux de réalisation. L'ampleur des tâches est très différenciée suivant la qualité et surtout l'homogénéité des données de la mensuration officielle et celles du RegBL. Certains cantons ont d'ores et déjà pu finaliser le projet alors que d'autres n'arriveront pas à terminer leurs tâches d'ici fin 2020.

NaDB – RÉVISION DE LA NOMENCLATURE SUISSE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NOGA

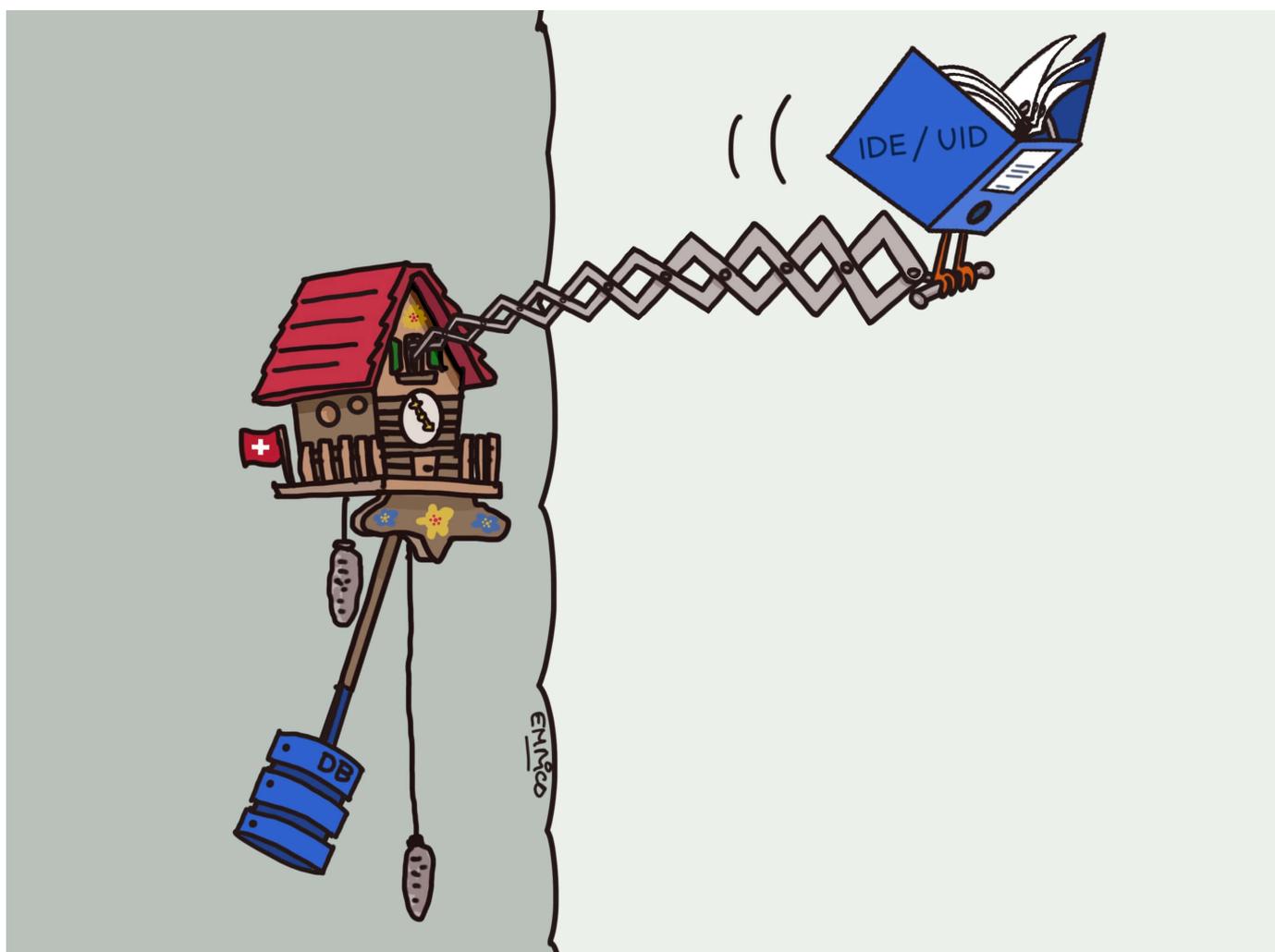
L'Office fédéral de la statistique a pour mission de produire et diffuser des informations statistiques actuelles et de qualité optimale au niveau national. Les nomenclatures jouent un rôle essentiel car elles assurent la comparabilité des informations sur le plan international et les rendent ainsi pertinentes. Afin de garantir la production de chiffres standardisés et comparables, un système international de nomenclatures standardisées et interdépendantes a donc été mis en place dans les années 1992–1998. La Nomenclature Générale des Activités économiques (NOGA) fait partie intégrante de ce système.

Les nomenclatures des activités économiques n'ont pas été révisées ces quinze dernières années et ne sont donc plus en adéquation avec le système économique actuel. Pour cette raison, l'Office de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) a lancé en 2019 la révision de la nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE).

La NOGA dépend fortement de la NACE puisque ces nomenclatures sont identiques jusqu'au 4^e niveau des données européennes. Pour cette raison, mais également parce que la Suisse s'est engagée dans le cadre des accords bilatéraux à reprendre l'acquis communautaire dans le domaine statistique, la NOGA a lancé en parallèle un processus de révision selon le calendrier établi par Eurostat pour la révision de la NACE.

La révision de la NOGA est un projet d'envergure qui doit impérativement être réalisé en collaboration avec les producteurs et consommateurs de la statistique publique. Depuis juin 2019, la section Données des registres des entreprises (URD) collecte les souhaits d'ajustements et de corrections des parties prenantes pour cette nouvelle nomenclature NOGA. Plus de 80 associations faitières, une dizaine d'offices fédéraux et des centres de recherche économique ont été associés à la phase de discussions des besoins d'adaptations de cette nomenclature.

Cette nouvelle version de la NOGA devrait être utilisable dans les statistiques dès décembre 2026 et implémentée pour la production des données des comptes nationaux de 2029.



SERVICES D'OUTPUT

CHIFFRES CLÉS



14 982 038

pages vues sur
les sites de l'OFS,
en 2019



5 696 927

téléchargements,
en 2019



179

infographies, en 2019



128

communiqués
de presse, en 2019

Home › Faits marquants 2019 › Services d'output

04

Services d'output

Des informations statistiques plus visuelles, plus interactives et publiées plus tôt

Pour répondre à la demande des utilisateurs, les nouveaux résultats statistiques de l'OFS sont accessibles dès 8h30 depuis le 1^{er} janvier 2019, soit 45 minutes plus tôt qu'auparavant. Dans le même but, l'OFS a affiné sa planification et a regroupé la production dans quelque 440 paquets d'informations statistiques, tout en développant la visualisation et l'interactivité. Les données ouvertes deviennent centrales.

Grâce à une planification intégrée renforcée, de nombreux résultats statistiques ont été regroupés, facilitant leur consultation par les utilisateurs. Le nombre de paquets d'informations statistiques (communiqués de presse, publications, tableaux, etc.) est ainsi passé de 469 à 441 par rapport à l'année précédente.

Ce travail d'optimisation a aussi permis de développer la présentation et la visualisation des résultats. Au total, 19 791 objets ont été mis à disposition du public, contre 18 297 en 2018. L'OFS a notamment produit 179 infographies en complément des 7139 cartes et graphiques. Ceci pour communiquer de manière simple et accessible la quintessence de la production statistique.

Médias sociaux et microsite

Pour atteindre tous ses publics, l'OFS a diffusé plus de 1000 publications sur les médias sociaux. Un calendrier de l'Avent, des graphiques interactifs, des vidéos et des publications interactives ont mis en valeur les chiffres les plus importants pour la démocratie.

Lancée à fin novembre, la webpublication *Compter et conter la Suisse* présente de manière moderne les données nouvellement numérisées des recensements fédéraux de la population depuis 1850. Élaboré en collaboration avec le Musée national suisse et l'Université de Zurich, il revient sur certains pans de l'histoire de la Suisse et a fait l'objet d'un reportage de la télévision suisse alémanique SRF.

Rencontres avec la presse

L'OFS informe la population principalement par le biais des médias qui garantissent une diffusion large des résultats statistiques. En 2019, les six rendez-vous organisés avec la presse, notamment pour préparer les élections fédérales, ont eu un large écho sur internet et dans les médias traditionnels et électroniques.

Au total, 128 communiqués de presse proposés en quatre langues et 326 NewsMails dans les trois langues officielles ont été envoyés aux personnes abonnées en 2019. Ces communications ont contribué à faire connaître nos différents sites internet pour un total de près de 15 millions de pages vues, dont près de 310 000 pour le site spécial consacré aux élections fédérales de 2019.

CAP SUR LES DONNÉES OUVERTES (OPEN DATA)!

L'OFS joue désormais un rôle central dans le domaine de l'Open Government Data (OGD – ou données ouvertes) et de sa stratégie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, son secrétariat est directement rattaché à l'OFS et non plus aux Archives fédérales. Il coordonne la mise en œuvre de la stratégie OGD Suisse 2019–2023 en étroite collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI).

Ce service est fondamental pour tenir compte du rôle toujours plus important des données ouvertes. Des machines mettent désormais à disposition de plus en plus fréquemment des informations statistiques structurées via d'autres plateformes. L'année dernière, presque 60% des informations statistiques publiées sur internet étaient accessibles directement par des machines.



4 SERVICES D'OUTPUT

FONCTIONS SUPPORT

CHIFFRES CLÉS



♂ 49%
♀ 51%



FR 56%
DE 41%
IT 3%



585
titulaires d'un diplôme
d'une haute école,
en 2019



44
jeunes
en formation,
en 2019

Home › Faits marquants 2019 › Fonctions support

04

Fonctions support

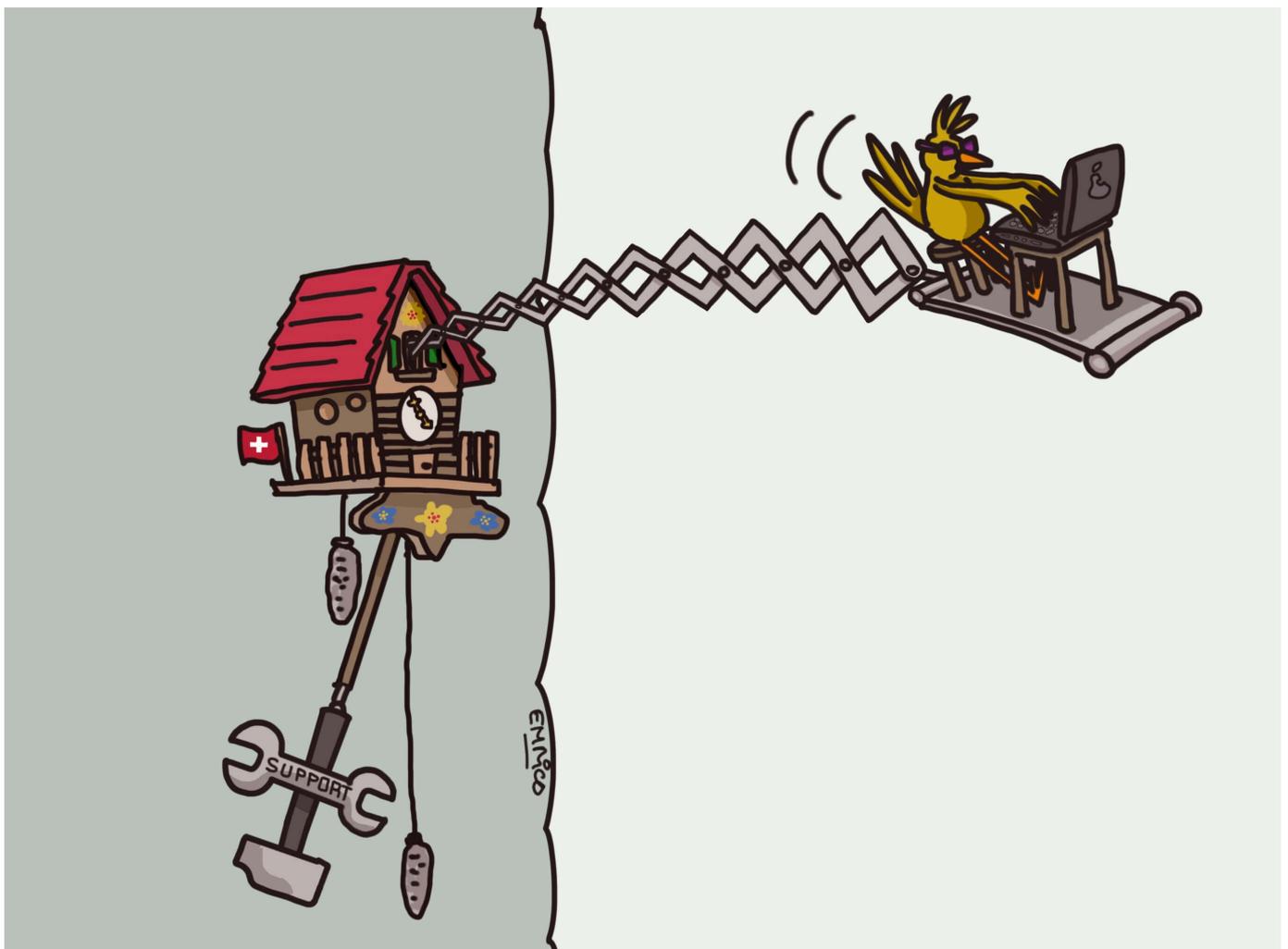
Contribution de la division Ressources à l'innovation dans l'office

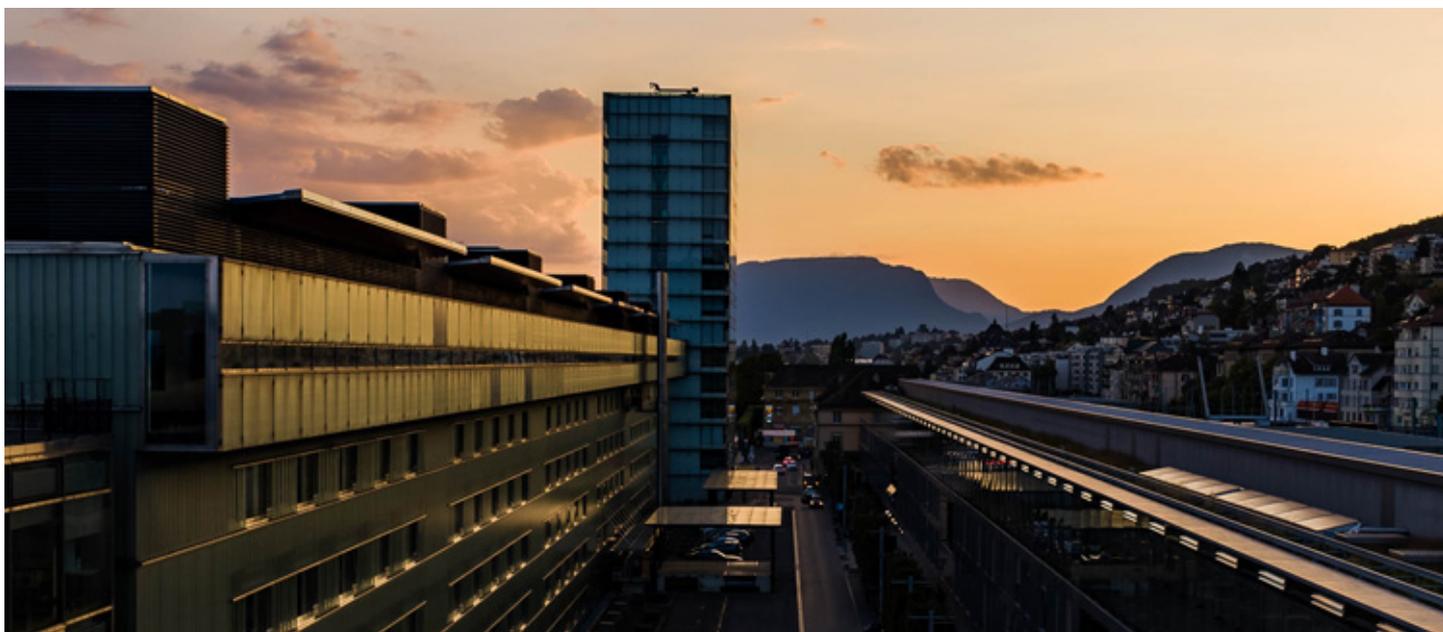
La division Ressources est responsable des activités de support à l'OFS. Elle comprend les sections Méthodes statistiques, Personnel, Finances et controlling, Informatique, et Qualité et processus. Elle a pour tâche centrale d'assurer le fonctionnement efficace de l'office en veillant au respect des prescriptions de l'administration fédérale. Outre la garantie et l'optimisation de l'exploitation courante, l'accent a été mis en 2019 sur le projet de relance du système d'information statistique (SIS), destiné à assurer à l'interne la mise en œuvre technique du programme de gestion nationale des données. Une autre priorité de la division a consisté à accompagner les projets pilotes dans le domaine des statistiques expérimentales, entretemps achevés avec succès.

En se basant sur le SIS actuel, le projet de relance du SIS vise à réorienter la gestion interne des données de manière à reproduire de manière complète le flux général des données à l'office. Nous aurons alors en main un instrument uniforme pour les différentes phases de la production statistique, qui nous permettra de saisir des données efficacement, de les traiter et de les mettre à disposition pour l'utilisation multiple et la diffusion. En 2019, l'accent a été mis sur les travaux préparatoires de conception et la description de la forme à donner au SIS ainsi que sur les travaux d'har-

monisation des métadonnées. Ces derniers ont consisté concrètement à définir une terminologie des métadonnées statistiques qui soit uniforme pour tout l'office, car celles-ci forment la clé de voûte de l'utilisation multiple des données. Par ailleurs, il a fallu mettre en place un stockage central des données à l'aide d'une technologie harmonisée, ce qui facilite l'accès aux données et empêche les redondances.

Dans le contexte des **statistiques expérimentales**, on a examiné dans quelle mesure des méthodes d'analyse complémentaires issues de la science des données (data science) peuvent être utilisées dans la statistique publique. À cette fin, cinq projets pilotes visant à optimiser la production statistique à l'aide de l'apprentissage automatique (machine learning), de l'apprentissage profond (deep learning) et de méthodes d'estimation adaptées à de petits domaines (small area estimation) ont été réalisés. Ils ont été accompagnés par des spécialistes externes et des experts internes du domaine des méthodes statistiques. Les projets pilotes portaient sur des thèmes concrets correspondant aux besoins effectifs de l'OFS. Ils ont été menés dans les domaines des statistiques de la formation, des entreprises, de la superficie et de l'aide sociale. Les résultats provisoires des projets pilotes sont présentés sous forme de rapports sur la webpublication de l'OFS **Statistiques expérimentales**. Ils montrent que la statistique publique peut utiliser des méthodes d'analyse complémentaires dans de nouvelles applications et que ces méthodes représentent une bonne alternative aux méthodes habituelles. L'automatisation de certaines tâches, notamment au niveau du traitement des données, de l'interprétation des photos aériennes ou du codage, promet des gains importants en efficacité.





Home › **Rétrospective**

05

Rétrospective

Suisse

Genèse du programme pluriannuel 2020–2023

L'établissement du **programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023** a formé l'élément central du développement de la statistique publique en 2019. Après consultation des milieux intéressés, l'Office fédéral de la statistique établit avec les autres services statistiques un programme pluriannuel des activités statistiques de la Confédération pour chaque législature. Le programme pluriannuel 2020–2023 (PPA 2020–2023) est le sixième depuis l'introduction de la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF – **RS 431.01**). Il est établi pour les services statistiques soumis entièrement ou partiellement à la loi sur la statistique. Les services statistiques de la Confédération sont entièrement soumis à cette loi, alors que d'autres services comme la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva), le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF) et la Banque nationale suisse (BNS) ne le sont que partiellement. Le PPA définit les lignes directrices du Conseil fédéral pour la politique d'information de la statistique publique et il renseigne sur les objectifs stratégiques et les travaux importants de la statistique fédérale. Faisant partie intégrante du programme de législature, il est adopté par le Conseil fédéral en même temps que le plan financier et le programme de la législature. Le PPA 2020–2023 est le résultat issu d'une large consultation avec les organes de la statistique fédérale. En outre, des groupes d'experts ont participé à l'élaboration du niveau thématique (domaines thématiques). Enfin, le PPA a aussi été discuté avec la Commission de la statistique fédérale et avec les représentants des partenaires sociaux, des milieux économiques et scientifiques, d'organisations internationales et d'autres organisations importantes.

Utilisation multiple des données

Les personnes et les entreprises n'auront à fournir certaines indications plus qu'une seule fois. Parallèlement, la gestion des données des pouvoirs publics devra être rendue plus simple et plus efficace par l'utilisation multiple des données. À cette fin, il convient de créer les bases permettant de mettre en application le principe once-only. Pour que les données puissent être exploitées de manière multiple, tous les services publics concernés doivent mettre en place une utilisation uniforme des catalogues de données et des métadonnées (description d'un ensemble de données). De plus, les différents services doivent pouvoir échanger les données. Le Conseil fédéral est d'avis que la confiance dans la protection et la qualité des données est un facteur important pour leur utilisation multiple. Les fournisseurs et les utilisateurs de données doivent avoir la certitude que ces données peuvent être utilisées aux fins auxquelles elles sont destinées. Il convient aussi d'assurer la transparence des procédures de relevé et des modalités d'accès aux données.

En vue de concrétiser ce dernier, l'OFS a lancé en 2019 quatre projets pilotes destinés à tirer des enseignements à ce sujet. Ainsi, les activités professionnelles seront désormais saisies de manière uniforme dans la nomenclature suisse des professions. La mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les postes vacants s'en trouvera simplifiée et améliorée. Dans les services de santé stationnaires, un standard uniforme sera défini pour les données de transactions des hôpitaux (entre autres systèmes de classement économiques et médicaux) et pour les données d'origine s'y rapportant. Enfin, on examinera comment alléger le travail des entreprises dans les statistiques salariales et éviter des relevés multiples dans le domaine fiscal.

De plus, le Conseil fédéral a chargé en 2019 le Département fédéral de l'intérieur de poursuivre la standardisation et l'harmonisation des données de l'administration fédérale en collaboration avec les autres départements. Un organe interdépartemental institué à cette fin sera appuyé par un service spécialisé mis en place à l'Office fédéral de la statistique. Ce dernier va créer les instruments techniques nécessaires et optimiser les applications déjà en fonction.

La statistique suisse au niveau international

Deux activités prioritaires ont marqué l'année 2019 dans le cadre des relations internationales de l'OFS: l'une est la préparation du UN World Data Forum 2020 (UNWDF 2020) et de son programme préalable Road to Bern (RtB), et l'autre la conclusion de la révision de l'annexe A de l'accord bilatéral statistique entre la Suisse et l'UE. Les activités liées à l'intégration et à la reconnaissance de la Suisse dans le système statistique mondial se sont maintenues à un haut niveau, toujours basées sur la stratégie internationale de l'OFS.

ONU

La Suisse poursuit son travail dans le cadre de la Commission statistique de l'ONU (UNSC) en tant que membre. L'Agenda 2030 et la mesure, par la statistique publique, de l'atteinte des objectifs de développement durable représentent toujours une priorité de la commission.

Les nouvelles sources de données, notamment le Big Data, caractérisent le développement de la production statistique dans le monde entier. L'échange de savoir-faire est primordial dans ce domaine. La Suisse s'est résolument engagée dans cette voie et participe activement aux efforts concertés de l'ONU. Ainsi, l'OFS, par sa présence au bureau du UN Global Working Group on Big Data for Official Statistics, pilote et participe au travail international. Plusieurs contributions ont été faites lors de la 5th International Conference on Big Data for Official Statistics et lors du ISI Symposium on Data Science and Official Statistics, exposant l'état de la recherche à l'OFS et les pistes suivies pour relever le défi des nouvelles sources de données.

Une délégation de l'OFS a représenté la Suisse à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (CES), organisée sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). L'OFS, en collaboration avec ses partenaires des États-Unis, a organisé et dirigé un séminaire intitulé *New Data Sources: Accessibility and Use*, qui a été un succès. L'expertise de l'OFS a été reconnue et l'office s'est vu confier la co-présidence (avec les États-Unis) du groupe de travail mandaté pour la suite des travaux sur ce même sujet.

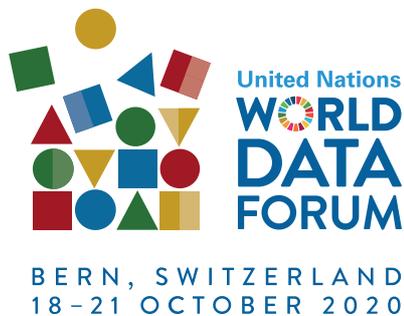
UN World Data Forum 2020

La Confédération suisse organise, en collaboration avec l'ONU, le Forum mondial des Nations Unies sur les données 2020 (**UNWDF 2020**), qui se tiendra du 18 au 21 octobre 2020 à Berne.

Le UNWDF 2020 est un événement d'envergure lié à l'Agenda 2030 de développement durable. Il rassemble les différentes communautés de producteurs et d'utilisateurs de statistiques pour exploiter le potentiel des technologies et autres innovations servant à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ouvert également aux représentants de l'économie, des sciences, des médias, des offices statistiques nationaux, ainsi que d'autres administrations et domaines, le forum offre un dialogue productif au sein de cette communauté et vise à identifier les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour le développement des données.

Trois événements ont eu lieu en amont pour préparer l'événement:

- L'OFS a présenté le UNWDF 2020 et ses enjeux lors du SDI Sustainable Development Impact Summit organisé par le World Economic Forum (WEF);
- Il a dirigé un workshop consacré au UNWDF 2020 lors de la conférence annuelle des ambassadeurs suisses;
- Enfin, de concert avec la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et la UN Statistics Division, l'OFS a organisé une réunion d'information au Palais des Nations à Genève le 10 décembre 2019.



Road to Bern

Le UNWDF 2020 invite la Suisse à tirer parti de divers événements et à en organiser d'autres pour contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse. Ces événements s'inscrivent dans le cadre du programme Road to Bern.

Une série d'événements, nationaux et internationaux, se dérouleront durant l'année 2020, en collaboration avec différents partenaires. À partir du 1^{er} janvier et jusqu'à l'ouverture officielle du forum, le 18 octobre 2020, Road to Bern visera deux objectifs principaux:

- promouvoir l'échange sur les thèmes qui seront abordés lors du UNWDF 2020;
- soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse.

Les événements et de plus amples informations sont disponibles sur le site: roadtobern.swiss

L'année sous revue a donc logiquement été consacrée à la préparation de ce programme.



Affaires européennes

Révision de l'annexe A de l'accord bilatéral statistique avec l'UE

Le processus de révision de l'annexe A de l'accord bilatéral statistique avec l'UE s'est terminé en 2019. L'évolution de la législation statistique de l'UE a en effet nécessité la révision de l'annexe A pour maintenir la cohérence et la comparabilité des statistiques entre la Suisse et l'UE. Cette révision permet de poursuivre la bonne collaboration statistique entre la Suisse et l'UE.

Les changements les plus importants concernent la reprise par la Suisse des actes juridiques de l'UE régissant le développement, la production et la diffusion des statistiques de la protection sociale, des recensements de la population et du logement, des statistiques démographiques, des comptes économiques de l'environnement, et du système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), avec, dans certains cas, des adaptations et des dérogations pour la Suisse.

La reprise de ces statistiques européennes dans l'annexe A assied la coopération avec l'UE dans ces domaines sur une base conventionnelle solide fixant les droits et les obligations des parties. Ces nouveautés amélioreront la comparabilité des statistiques suisses non seulement avec l'UE mais aussi avec les pays des organisations internationales dont la Suisse est membre (OCDE, ONU, FMI, Banque Mondiale).

La révision de l'annexe A a été élaborée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en concertation avec les autres autorités en Suisse responsables du développement, de la production et de la diffusion des statistiques européennes. L'OFS a joué son rôle de coordinateur du système statistique suisse et a mené les négociations avec Eurostat. Le résultat de ces négociations a été approuvé par le Conseil fédéral le 22 mai 2019, qui a donné son aval au directeur de l'OFS à la conclusion pour la Suisse de la révision de l'annexe A avec le directeur général adjoint d'Eurostat.

Une nouvelle révision de l'annexe A devra être réalisée à plus ou moins brève échéance afin que la Suisse reprenne les développements récents de la législation statistique de l'UE, notamment concernant les statistiques des personnes et des ménages (IESS), les statistiques des entreprises (FRIBS) et les statistiques des exploitations agricoles.

Réunion du comité mixte statistique Suisse / UE

Lors de sa 5^e réunion à Luxembourg le 2 décembre 2019, le comité statistique Suisse / UE (comité mixte) a adopté la décision portant sur la révision de l'annexe A de l'accord bilatéral statistique. La nouvelle annexe A est entrée en vigueur le jour-même et sera publiée dans le Recueil officiel du droit fédéral et dans le Journal officiel de l'UE.

La réunion du comité mixte a en outre suscité un échange de vues constructif entre l'OFS et Eurostat concernant l'état de la coopération statistique entre la Suisse et l'UE. Ont également été évoqués les travaux de l'UE en vue de la mise en œuvre des nouvelles réglementations cadres dans les domaines des personnes et des ménages (IESS), des entreprises (FRIBS), et concernant les exploitations agricoles.

Enfin, les discussions ont porté sur l'élaboration et la mise en œuvre par l'UE du programme statistique européen 2021–2027, auquel la Suisse participera.

Globalement, la Suisse et l'UE se sont félicitées de leur bonne coopération pour atteindre l'objectif de l'accord bilatéral statistique: la production et la diffusion d'informations statistiques cohérentes et comparables dans les domaines de l'économie, de la société et de l'environnement, dans l'intérêt des utilisateurs en Suisse et dans l'UE.

Les trois domaines clés de cette coopération sont (i) la participation d'experts suisses aux réunions du Système statistique européen, (ii) la transmission par la Suisse et la diffusion par Eurostat de données suisses euro-compatibles, et (iii) la participation d'experts suisses à des projets statistiques européens spécifiques tels que Vision 2020.

La 5^e réunion du comité mixte s'est tenue en présence d'observateurs de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de la Lettonie et du Bureau statistique de l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE). La date de la prochaine réunion du comité sera fixée d'entente entre la Suisse et l'UE en fonction des besoins.

Gallo Gueye, directeur général adjoint d'Eurostat, et Georges-Simon Ulrich, directeur de l'OFS, lors de la signature de la décision portant sur la révision de l'annexe A.



Engagement de la Suisse pour le développement de la statistique au niveau mondial

La Suisse et l'OFS s'engagent concrètement dans le développement de la statistique publique dans d'autres pays, par différentes actions. Par exemple dans le projet de coopération technique avec l'Albanie SALSTAT qui s'est poursuivi en 2019. Ou encore dans la formation: l'OFS a proposé des cours dans le cadre du programme programme ESTP (European Statistical Training Programme) et dans le cadre de la coopération technique financée par l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE).

Les participants à un cours ESTP à Neuchâtel



Des experts de l'OFS ont également dispensé des formations à l'étranger: en Moldavie sur les comptes financiers, en Géorgie sur le global assessment, en Turquie sur l'assurance qualité et en Ukraine sur l'indice des prix à la consommation.

UNECE Workshop and Work Session on Gender Statistics

L'OFS a organisé et participé au workshop et à la work session qui ont eu lieu à Neuchâtel. Cette manifestation importante a réuni pendant une semaine une centaine de spécialistes venus du monde entier pour partager leur expérience dans le domaine des statistiques du genre.

Neuchâtel accueillait en 2019 le workshop et la work session de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE).





Participation au ISI World Statistics Congress 2019

Une délégation de l'OFS a pris part au congrès ISI (International Statistical Institute) qui se tient tous les deux ans. L'OFS a présidé une session et montré les résultats des projets liés à la statistique expérimentale. Les informations sont disponibles sur le microsite www.experimental.bfs.admin.ch



Home › **Perspectives pour 2020**

06

Perspectives pour 2020

Priorités et développements prioritaires 2020 à l'OFS

01

Publication du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023.

02

Publication du système d'indicateurs MONET 2030 (indicateurs pour le monitoring des objectifs définis dans l'agenda 2030 pour le développement durable) à l'aide d'une visualisation novatrice interactive et simple à comprendre.

03

Finalisation de la phase de conception du projet statistique de la superficie (projet pilote OFS dans le cadre de la numérisation).

04

Remise au Conseil fédéral du rapport sur les résultats du projet de loi sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (loi sur le service des adresses, LSAdr). Publication du premier panorama sur le thème Migration, intégration, participation.

05

Concrétisation de la décision du Conseil fédéral du 27.09.2019 concernant l'utilisation multiple des données (instauration du principe once-only). Finalisation de la demande de mise en œuvre de l'assurance qualité des données sur les entreprises.

06

Organisation du Forum mondial de l'ONU sur les données (UN World Data Forum) qui se tiendra à Berne du 18 au 21 octobre 2020.

07

Publication des indicateurs du programme de législature 2020–2023.

08

Concrétisation de la décision du Conseil fédéral du 27.09.2019 concernant l'utilisation multiple des données (instauration du principe once-only): finalisation de l'étude de faisabilité concernant l'utilisation multiple des données fiscales et établissement du rapport sur le projet d'utilisation multiple des données pour les statistiques salariales.

09

Achèvement de la révision 2020 des comptes économiques et publication des nouvelles séries.

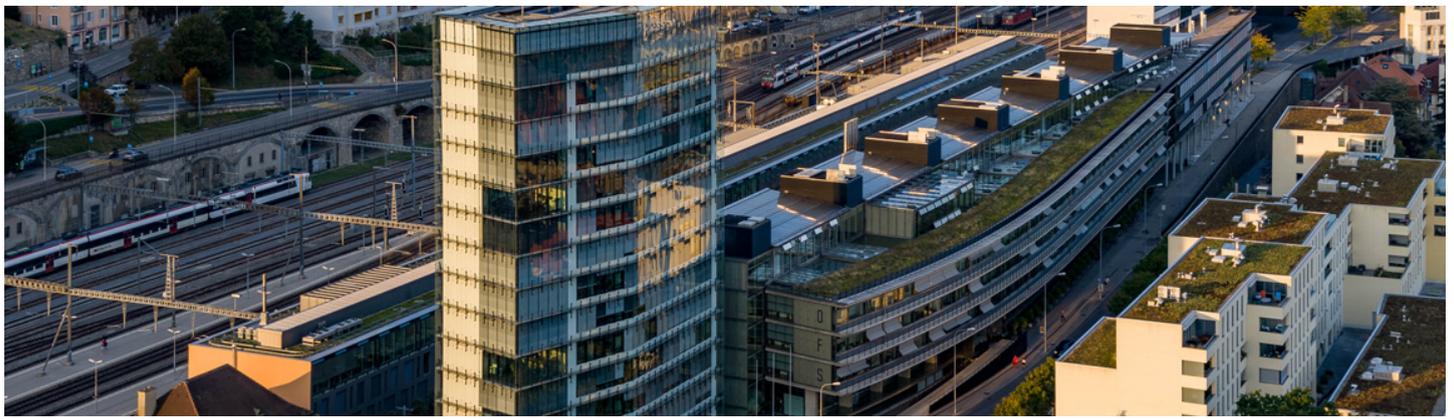
10

Achèvement de la préparation du Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC) pour la réalisation de l'enquête en 2021/2022.

11

Première publication de l'indice des prix de l'immobilier.





Vue d'ensemble financière

Compte de financement

	C	B*	C	ΔB19 – C19	
	2018 (en milliers de francs)	2019 (en milliers de francs)	2019 (en milliers de francs)	Valeurs abs.	(en %)
OFS	164 597	174 679	169 591	- 5 088	-2,9
Charges/dépenses	173 181	183 029	177 033	-5 996	-3,3
Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	168 405	176 945	171 517	- 5 428	-3,1
dont personnel	105 874	106 305	110 650	4 345	4,1
dont informatique	30 636	29 682	27 944	- 1 738	- 5,9
dont conseil et recherches sur mandat	2 861	6 605	2 828	-3 777	-57,2
Charges de transfert	4 775	6 084	5 516	-568	-9,3
Revenus et recettes d'investissement	-8 584	-8 350	-7 442	908	10,9
Revenus de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	-8 584	-8 350	-7 442	908	10,9

* Budget y c. suppléments et cessions

Commentaires concernant le compte de résultat

De manière globale, les comptes 2019 présentent un résultat favorable de 5,1 millions de francs par rapport au budget. Ceci s'explique principalement par des charges de conseil (-3,8 mios) et autres charges d'exploitation (-4,2 mios), notamment dans le domaine des prestations de service externes, constituées principalement de coûts d'enquête, inférieures aux montants budgétisés. Les charges informatiques ont également été légèrement inférieures aux attentes, notamment en raison de retards dans certains projets (-1,7 mio).

Enfin, une économie sur les charges de transfert (-0,6 mio) provient d'une contribution à Eurostat inférieure aux attentes. Il est à noter également que les coûts du personnel ont été supérieurs au budget (+4,3 mios) principalement en raison de la création de nouveaux postes dans différents domaines (OGD, classifications médicales, gestion nationale des données (NaDB), etc.) ainsi qu'une augmentation des contributions aux assurances sociales et un recours accru à du personnel externe nécessaire pour la production statistique lors de pics d'activité.

Éditeur:

Office fédéral de la statistique (OFS)

Rédaction:

Section GK, OFS (en collaboration avec les unités de l'OFS)

Série:

Statistique de la Suisse

Domaine:

00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original:

allemand et français

Traduction:

Services linguistiques de l'OFS

Mise en page:

section DIAM, Prepress/Print

Graphiques:

section DIAM, Prepress/Print

Images:

Thierry Surdez; collaboratrices et collaborateurs de l'OFS

En ligne:

www.statistique.ch 

Copyright:

OFS, Neuchâtel 2020

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS:

1237-1900-03

La statistique
compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch

IMPRESSUM

 22 | 22